Périodique communal d'information / Septembre 2012 / 56

MONS mag

Dossier :
La rentrée sous la loupe !

Le 8e Festival montois de théâtre en rue

8e ETHIAS TROPHY : David Goffin très attendu

Elections : Tout ce qu'il faut savoir

Sommaire

Édito et sommaire ..... /03

Tout le Mons en parle ..... /05

Dossier rentrée:
Élections communales ..... /11
Expositions ..... /14
Festival de théâtre en rue ..... /17
Au Manège.mons ..... /20
Enseignement ..... /24
Quelques rendez-vous ..... /25

Culture :
Au Mundaneum ..... /27

Événement :
Ethias Trophy ..... /28

Prévention ..... /32

Social ..... /36

Environnement ..... /37

Développement durable ..... /38

Économie :
Ikea en 2015 ..... /42

Logement :
Permis de location ..... /43

Histoire :
Les élections ..... /45

Brèves ..... /48

Couverture :
© Andrew Rich I Istockphoto.com

Mons magazine n° 56 / Septembre 2012
Bulletin communal d'information - paraît quatre fois par an
Éditeur responsable: Marc Barvais, Bourgmestre faisant fonction
Hôtel de Ville - Grand-place, 22 - 7000 MONS
Rédacteur en chef : Fabrice Levêque
fabrice.leveque@ville.mons.be

Ont collaboré à ce numéro :
Juliette Picry, Caroline Garin, Laetitia Coquelet (Prévention), Géraldine Simonet (Expositions), le Mundaneum, Bénédicte Malbrecq et Blandine Dhanis (Environnement), Damien Hubert (Développement durable), Valérie Bernard (Conseil communal des Jeunes), Corentin Rousman et Catherine Thomas (Histoire), Béatrice Depotter et Séverine Galéa (Elections)

Gestion et coordination en imprimerie, publicité :
Daniel Grasselli - 0475/814 526

Conception graphique et mise en page (excepté insertions publicitaires) :
© ex nihilo - 065/ 62 25 58

Tirage :
45.000 exemplaires, distribués gratuitement dans tous les foyers montois.

Édito

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Les vacances sont déjà loin ! Nous espérons que **la rentrée des classes** s'est déroulée de la meilleure des manières pour nos élèves et nos étudiants. Nous souhaitons aussi une excellente rentrée à l'ensemble de nos enseignants, qui sont comme le disait très joliment Victor Hugo « les jardiniers en intelligence humaine » de notre jeunesse.

En même temps que la rentrée scolaire, Mons vit **sa rentrée culturelle**. Le mois de septembre est en effet l'occasion d'une foule d'événements, à commencer par notre traditionnel Festival de théâtre en rue, ces 14 et 15 septembre et les spectacles de « Mons Divertissements » qui reprendront au Théâtre Royal de Mons. Au fil des pages de ce magazine, vous découvrirez aussi la saison culturelle foisonnante du Centre culturel transfrontalier Le Manège. De belles découvertes en perspective !

La Ville de Mons, de son côté, propose plusieurs expositions pour la rentrée, avec aux Anciens Abattoirs une très belle rétrospective consacrée à l'artiste Antoine Mortier, ainsi qu'une très belle exposition à la Salle Saint-Georges consacrée à l'œuvre littéraire, poétique et photographique d'une artiste de la région, Claire Lejeune.

Vous le savez, en 2015, Mons sera la Capitale européenne de la Culture. C'est une chance exceptionnelle pour notre développement. C'est aussi une magnifique opportunité, pour nos artistes, de se faire connaître du public. C'est enfin une merveilleuse occasion, pour les Montois, de découvrir une foule de spectacles, expositions et concerts.

Dès à présent, « Mons 2015 » crée le changement et apporte énormément à notre Ville. Grâce à ce statut, Mons a vu sortir de terre en quelques années de nombreuses infrastructures culturelles ouvertes à tous. Nous pensons à la finition du Beffroi, aux musées du Doudou et d'Histoire militaire, au pavillon d'accueil des Minières de Spiennes… Et ce n'est qu'un début ! Bientôt, il y a aura mille et une façons pour les Montois et les visiteurs de découvrir Mons !

Rentrée scolaire, rentrée culturelle, septembre est aussi synonyme de **rentrée sportive**. Nous espérons que nos clubs phares qui évoluent en Division 1 nous offriront encore de magnifiques moments cette saison. Et nous sommes sûrs que nos quelque 250 clubs locaux feront de l'excellent travail avec leurs affiliés et leurs jeunes ! Nous vous rappelons aussi que la huitième édition de l'Ethias Trophy se déroulera dès le 29 septembre au Lotto Mons Expo et nous sommes persuadés que ce « meilleur tournoi challenger au monde » tiendra encore une fois toutes ses promesses !

Excellente rentrée à tous !

Elio Di Rupo
Bourgmestre
en titre

Marc Barvais
Bourgmestre
faisant fonction

Quartier de la gare
« Mons, Beyond the walls »

Une nouvelle brochure à l'intention des personnes voulant investir dans le nouveau quartier de la gare !

Elle s'appelle « Mons, Beyond the walls », a très fière allure et est toute de rose vêtue.

Elle, c'est la nouvelle brochure réalisée par Eurogare, filiale de la SNCB-Holding qui lui a confié la maîtrise d'œuvre de la gare.

Elle a été conçue spécialement à l'intention des personnes désirant investir dans le futur quartier de la gare de Mons où une parcelle de 10 hectares appartenant au Groupe SNCB, arrimée à la tête Nord de la gare, est promise à un avenir formidablement prometteur.

Avec sa passerelle qui surplombera les voies et abritera les commerces et les services aux voyageurs, la gare assurera la liaison tant attendue entre le cœur historique de Mons et le site des Grands Prés. A proximité directe de la gare, outre le centre de congrès dessiné par Daniel Libeskind dont les travaux sont entamés, le site accueillera un hôtel quatre étoiles de trois étages proposant 200 chambres, un parc d'activités technologiques et des bureaux, ainsi que des immeubles d'habitation inscrits dans un cadre arboré. Tous ces bâtiments seront équipés de parkings en sous-sol.

Intéressé par cette brochure ?
Vous pouvez en obtenir un exemplaire en formulant votre demande par email : info@eurogare.be et par téléphone au 04/254.19.58. Ou à télécharger sur www.eurogare.be

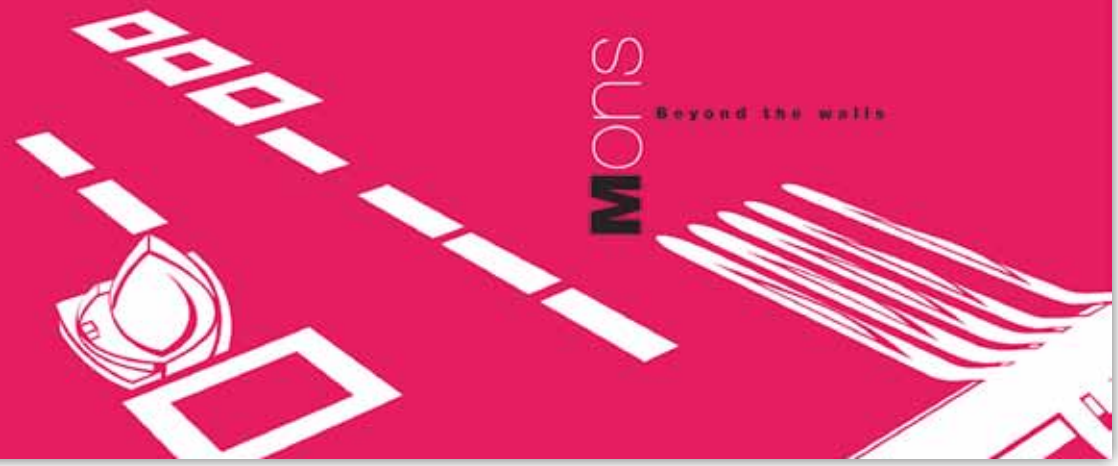

Le Conseil communal des Enfants présente le JT

Nos « petits » mandataires ont travaillé toute l'année académique 2012 pour réaliser leur journal télévisé : un JT qui traite de la parole de l'enfant dans le Nord et le Sud. Quelles difficultés rencontrent les enfants en Sierra Leone ou à Mons par exemple ? Quels points communs partagent-ils ?

Autant de sujets rédactionnels qui seront développés le mercredi 7 novembre 2012 lors de la projection officielle du JT du Conseil communal des Enfants à partir de 18h-18h30 à l'auditorium Abel Dubois (Esplanade Charlotte de Lorraine 7000 Mons). Une urne récoltera des fonds pour soutenir l'envoi de fournitures scolaires dans des écoles du Cameroun (asbl Kalara).

Nouveaux commerces

Ces derniers mois, le centre-ville montois a bénéficié de l'ouverture de nouveaux commerces, certains remplaçant une ancienne enseigne, d'autres investissant une cellule vide. Bienvenue à eux !

Les informations suivantes proviennent de la Gestion Centre Ville Mons ASBL.

Boulevard Gendebien
Achète cash (Achat or, bijoux…)

Rue du Miroir
- The Golden European Service (Terminaux de paiement)

Place Louise
- Iron Express (Titres-Services)

Rue des Fripiers
- Better life consult (Société de conseil et d'externalisation d'entreprises)
- GJ smile (Bar à sourire)

Rue d'Havré
- Crédit 2000 (Prêts-crédits)
- GMC Mode (Mode accessoires)
- Espace Zen (Massages)
- Rachel's gallery montoise (Galerie d'art)
- Tout pour elle (Lingerie)
- Kalimera (Sandwicherie)
- Monte & mare (Restaurant cuisine italienne)

Rue des Chartriers
- A.D.S. Immo (Agence immobilière)

Grand-Place
- Dominique Immobilier (Agence immobilière)
- Maxime's (Café, brasserie)

Boulevard Kennedy
- Les Fées cristal (Titres-services)

Rue de Boussu
- BCBG (Café…)

Rue du Hautbois
- Bella Venezia (Pizzeria)

Rue des Clercs
- Mons où venir (Cadeaux et souvenirs montois)

Rue de la Clef
- O Pub (Pub irlandais)
- Aromi (Restauration italienne sur place ou à emporter)

Place Léopold
- Pizza Hut Delivery (Pizzeria)

Marché aux Herbes
- Au Vieux Marché (Dégustation de vin)

Rue Notre-Dame
- Mens store (Vêtements hommes-dames)

Rue de Nimy
- Le Bailly (Resto-comptoir)

Rue des Capucins
- Pizzeria Amor amor (Pizza, pasta)
- Coiffure Issam (Coiffeur hommes-dames)
- Yankadi (Prêt-à-porter)

Rue de la Coupe
- Chicken's (Fast-food 100% poulet)
- O Kilt (Cabaret spectacles)

Grand-rue non piétonne
- L'Etik (Bar, café)
- New collection & co 2 (Vêtements et chaussures)

Rue de la Chaussée
- Shoes Top's (Chaussures)
- Coline (Prêt-à-porter ethnik)
- Sidonia (Prêt-à-porter femmes)
- Feenomen (Prêt-à-porter femmes)
- NJO (Costumes hommes)

Rue Léopold II
- Sandwicherie croissanterie

Nouveau parking de 300 places en centre-ville

Il sera construit à proximité du piétonnier dans le centre-ville. Ce sera le premier parking construit et géré par le privé à Mons. Le but : attirer les chalands dans le cœur historique.

Le Bourgmestre ff Marc Barvais et l'échevin du développement économique Nicolas Martin ont confirmé la nouvelle : la société Foruminvest a décidé d'investir dans la réalisation d'un parking en superstructure dans le centre-ville montois. **Cet investissement privé de 5 à 6 millions d'euros constitue une première à Mons en matière de parking.**

Le nouveau parking, dont les travaux de construction débuteront dès que le chantier d'IKEA aux Grands Prés aura commencé, sera facile d'accès et situé à proximité du piétonnier dans le centre historique. L'emplacement définitif n'a pas encore été choisi mais le nouveau parking aura une capacité de 300 places. « IKEA va amener au moins deux millions de visiteurs supplémentaires chaque année à Mons, précise Nicolas Martin. Une aubaine. Le centre-ville bénéficiera immanquablement des retombées de cet énorme investissement. »

Le stationnement, souvent perçu comme un des points faibles du centre-ville, est un enjeu majeur dans la cité du Doudou, capitale européenne de la Culture en 2015. L'offre est d'ailleurs passée, ces dernières années, de 1.800 à 2.100 places en centre-ville. Le Collège montois a par ailleurs commandé une étude dans le but d'obtenir des recommandations en matière de plan de circulation et de stationnement dans le souci, notamment, de booster l'attractivité commerciale du centre-ville de Mons.

E-commerce
Les Montois ont choisi Nearshop

Sachant que 45% de la population belge a acheté en ligne au cours ces 12 derniers mois, ou que 82% des acheteurs en ligne préfèrent se faire livrer à domicile, le commerce local ne peut pas rester indifférent à ce constat.

Vendre en ligne n'est pas chose aisée et implique impérativement de contrôler un nombre importants de professions. Au-delà de la l'élaboration et le maintien d'un site e-commerce, nécessitant certaines compétences techniques ainsi que le coût et la formation du gestionnaire, il faut savoir gérer les paiements sécurisés en ligne, la logistique pour les livraisons et le travail plus administratif.

La société Nearshop réunit son savoir-faire et la mutualisation des ressources pour mettre à disposition des petits commerces une plateforme commune, leur donnant la possibilité de réaliser et de mettre au premier plan, leur activité de vente en ligne de façon simple tout en limitant et contrôlant les coûts.

Son caractère novateur, social et potentiel pour le développement économique local a permis à l'entreprise de remporter plusieurs prix. Nearshop bénéficie du support de la Région Wallonne, l'ASE (agence de stimulation économique), du MIC (Microsoft Innovation Center) et de l'AWT (agence wallonne des technologies).

Afin de lancer une phase pilote, le fondateur de Nearshop a choisi en exclusivité la Ville de Mons qui a apporté son soutien à la mise en place du projet en informant les commerçants du centre-ville. Depuis, 15 commerçants ont déjà adhéré à ce projet et ont signé un contrat avec Nearshop.

Boutique Apparat'Chik / Vêtements et accessoires

Cache-Mire / Maison et décoration

Claire F / Bagages et Maroquinerie

Fusion-elle / Vêtements et accessoires de designer, pour femmes

Hexagone / Vêtements et accessoires, pour femmes et enfants

L'Instant Thé / Thé

La maison de Jeannette / Tissus, broderie, ..

Le Passé Recomposé / Sandwichs, cupcakes et macarons

Novita Lingerie / Lingerie féminine

Parole de Djinn / Maison et décoration

Pas à pas / Chaussures enfants

Room 5 / Vêtements et accessoires , pour femmes et enfants

Thirion / Boulangerie

Vie et vin / Vin

Crystal Home / Maison et décoration

En partenariat avec bpost, Nearshop activera dès septembre son service de livraison automatisée. Les commerçants adhérents pourront à ce moment offrir des tarifs de livraison avantageux, en 24h et selon la préférence de leur clientèle : enlèvement en magasin, livraison à domicile, en point relais.

Site web : www.nearshop.be

Conseil communal des Jeunes recherche **des talents « monstres »**

Souviens-toi… le 16 avril 2010, les jeunes conseillers montois ont organisé leur première soirée des Talents Monstres : pendant plus de deux heures, un public bondé a apprécié les talents de notre Cité montoise (chant, rock, slam, cirque, parkour, danse). La diversité des prestations nous pousse à réitérer cette expérience, et même à développer la valorisation de la jeunesse montoise.

Si tu as minimum 13 ans et que tu pratiques une discipline scénique, contacte-nous pour rejoindre les prochains Talents Monstres.

Et surtout, ne rate pas la prochaine soirée des Talents Monstres le vendredi 15 février 2013 vers 20h à l'auditorium Abel Dubois (Esplanade Charlotte de Lorraine 7000 Mons).

CONTACTS :

Valérie Bernard
Animatrice du Conseil Communal des Enfants et du Conseil Communal des Jeunes
valerie.bernard@ville.mons.be
065/40.54.66

Nouveau bibliobus pour la bibliothèque

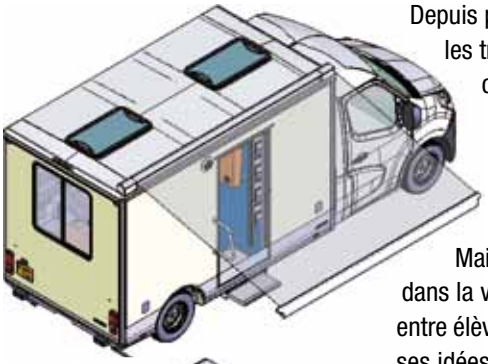

Depuis plusieurs années, le mini-bibliobus de la Ville de Mons et une petite camionnette vont toutes les trois semaines à la rencontre des écoliers d'une quarantaine d'écoles de l'entité (plus de 200 classes, plus de 3000 enfants par année scolaire et près de 50 000 prêts) dans le but d'éveiller et de satisfaire leurs besoins de découverte et de lecture. Ce service assuré par deux bibliothécaires suscite un énorme intérêt; il suffit pour s'en convaincre de constater l'impatience des élèves à l'arrivée du bibliobus.

Mais le bibliobus, ce n'est pas simplement aller choisir un livre à tour de rôle. C'est aussi s'impliquer dans la vie de la classe, y créer une bibliothèque, gérer soi-même les prêts et les échanges de livres entre élèves durant toute l'année. C'est aussi, et surtout, devenir petit à petit autonome dans ses choix, ses idées et apprendre le respect du livre dès les petites classes. Un mémo destiné aux enseignants a été réalisé dans ce sens avec quelques idées, les marches à suivre (système de prêt, classe lecture, charte…)

Le bibliobus sert également de vitrine de nos bibliothèques lors d'activités diverses et ponctuelles (Journée du temps libre pour les enfants et les jeunes, Crie d'Harchies, Feux de la Saint-Jean, …)

Bibliothèque principale de la Ville de Mons (Jemappes)

Rue Félix Réghem 1 • 7012 Jemappes (à proximité de la Grand-Place)
065/56.22.20 (Général) • Fax : 065/56.22.34
biblio.jemappes@ville.mons.be • www.mons.be

17ème Festival International de la Marionnette de Wallonie

Du 6 au 13 octobre 2012, ce Festival original accueille à Mons des compagnies belges, françaises ou hollandaises reconnues dans le domaine. A noter que les spectacles proposés peuvent intéresser petits et grands enfants…

SAMEDI 6 OCTOBRE À 16H
« Mais où sont passé les moustiques ? »
par la compagnie « Marelle et lune » (Belgique)
Diverses techniques de marionnette - 60 min – 3 à 12 ans

DIMANCHE 7 OCTOBRE À 16 H,
LUNDI 8 OCTOBRE À 9H ET 10H30
« Les raconteurs »
par la compagnie des « Contes Perdus » (France)
Marionnettes à gueule et à tige - 65 min - à partir de 3 ans

MARDI 9 OCTOBRE À 9H ET 10H15
« l'Astronaute »
par le Théâtre « l'Autre Monde » (France)
Marionnettes de table – 45 min – à partir de 3 ans

MERCREDI 10 OCTOBRE À 9H15, 10H15
« l'Arche de Noé »
par la compagnie « Les Sornettes de Laulinette » (Belgique)
Marionnette à gaine – 45 min - à partir de 3 ans

MERCREDI 10 OCTOBRE À 16H
JEUDI 11 OCTOBRE À 9H30 ET 10H30
« Prend Tout Partout »
par la compagnie « NOMAD THEATER » (PAYS-BAS)
Marionnette à vue et acteur – 50 min – à partir de 5 ans – version en français

VENDREDI 12 OCTOBRE À 9 H30 ET 10 H30
SAMEDI 13 OCTOBRE À 16 H
« Les Aventures de Pak Okli »
par la compagnie « Jeux de Vilains » (France)
Ombres indonésiennes - 50 min – à partir de 3 ans

MAISON FOLIE DE MONS
Rue des Arbalestriers, 8 à 7000 Mons
Renseignements et réservations :
065 31 49 32 • 0493 56 13 03 • 0499 19 69 74
E-mail : xavier.dupont@tvcablenet.be

Mais encore… Mets encore

VIZIT de Mons « à la carte »

En étroite collaboration avec la société VIZIT, l'Office du Tourisme de Mons vous propose différentes formules de visites gustatives, alliant la découverte de la ville et de la gastronomie.

La promenade « Fins-Becs » vous emmène à la découverte de la Cité du Doudou et est ponctuée d'arrêts qui vous permettent de déguster divers produits locaux (fromages, charcuterie, salaisons, chocolats).

Le circuit « Amuse-Gueule » quant à lui vous fait découvrir quatre restaurants originaux. Chaque restaurant vous sert une partie du menu, de l'apéritif au dessert et, tandis que vous vous promenez de l'un à l'autre, le guide vous raconte la petite histoire qui fait la personnalité de la ville.

Les programmes mis au point par VIZIT s'adressent aux familles, groupes d'amis, cercles culturels ou encore aux entreprises.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents forfaits proposés par VIZIT sur http://www.vizit.be

Infos et réservations :

VIZIT 09/233 76 89 ou mons@vizit.be

Office du Tourisme de Mons :
thomas.gondry@ville.mons.be
0032 (0)65/33.55.80
www.monsregion.be

Réouverture de la piscine de Cuesmes

D'importants travaux de rénovation ont été réalisés entre le 22 avril et le 1er juillet 2012, obligeant naturellement la fermeture provisoire de la piscine.

Depuis le lundi 2 juillet, la piscine de Cuesmes a rouvert ses portes. Pour rappel, les travaux réalisés concernaient le reconditionnement intérieur (guichet, locaux d'accueil et vestiaires), le traitement des charpentes, les réparations du liner du bassin et la mise en conformité des installations de ventilation. Ces travaux nous permettront de vous accueillir à l'avenir dans de meilleures conditions.

Nous vous remercions de votre patience durant ces travaux et vous accueillons avec plaisir dans la nouvelle piscine.

Horaires d'ouverture en période scolaire
Lundi de 07h30 à 09h00 et de 11h30 à 13h30 et de 15h30 à 17h00
Mardi de 07h30 à 09h00 et de 11h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30
Mercredi de 07h30 à 09h00 et de 11h30 à 15h45 et de 16h15 à 18h00
Jeudi et vendredi 07h30 à 09h00 et de 11h30 à 13h30 et de 15h30 à 18h00
Samedi de 13h30 à 15h45 et de 16h15 à 18h00
Dimanche de 08h30 à 12h30

Tarifs
Bain adulte: 1,85 €
Bain réduction: 1,05 € (-18ans, vipo)
Bain enfant -5ans: gratuit
Bain scolaire: 0,80 €

Abonnements
Leçons (10): 39,00 €
25 bains: 36,50 €
50 bains: 65,00 €
Personnel: 75,00 €

Voie de Wasmes, 232 à Cuesmes
065/56.20.50
maria.moras@ville.mons.be

ÉLECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES

Voter à deux pas de chez soi …

En octobre prochain, vérifiez bien votre convocation électorale ! Si vous habitez Mons-centre, Jemappes ou Cuesmes, votre bureau de vote a sans douté été modifié…

Ce 14 octobre, tous les habitants de Mons-Centre, Jemappes ou Cuesmes seront invités à se présenter dans un bureau de vote situé à proximité de leur domicile. Il s'agit d'une nouveauté qui améliorera sans conteste la vie des citoyens.

Auparavant, les services communaux organisaient les bureaux de vote de façon alphabétique et donc toutes les personnes dont le nom commençait par «A» allaient voter à l'Hôtel de Ville, quel que soit l'endroit où elles résidaient à Mons. Cette répartition avait un inconvénient majeur : les personnes vivant sous le même toit n'allaient pas nécessairement dans le même bureau de vote !

Cela n'a évidemment plus aucun sens de répartir les électeurs suivant leur nom, sans tenir compte des liens familiaux ou amicaux. C'est pourquoi, les services communaux ont revu l'organisation des bureaux électoraux en privilégiant la proximité. Ainsi, tous les habitants d'une même habitation iront désormais voter dans un lieu plus proche de leur domicile.

En outre, et pour renforcer cette proximité, les services communaux ont également multiplié le nombre de sites électoraux. Cela signifie donc que tous les citoyens ne devront plus obligatoirement se rendre en centre-ville. Nul doute que les accès et la mobilité seront ainsi favorisés car les citoyens se trouvant à proximité immédiate des bureaux pourront aussi bien évidemment s'y rendre à pied et peut- être y croiser des voisins ou d'autres connaissances habitant le quartier.

Précédemment, 6 sites couvraient Mons, 3 sites à Jemappes et 1 seul site à Cuesmes. En octobre prochain, il y aura 14 sites à Mons, 5 sites à Jemappes, 2 sites à Cuesmes. Cela signifiera aussi qu'un nombre moins important de personnes seront convoquées au même endroit et les accès devraient donc être plus faciles pour tous.

A noter que dans toutes les autres communes du Grand Mons, les sites ne sont pas modifiés et chacun restera dans ses habitudes.

Le plus important : lisez bien votre convocation électorale pour savoir dans quel bureau vous devez voter !

Les différents sites de vote sont :

1/ Mons

- Hôtel de Ville
- Ecole communale des Canonniers
- Ecole communale du Rossignol
- Ecole communale du Trieu
- Ecole communale des Arquebusiers
- Ecole communale A. Legrand

Nouveaux sites

- Ecole provinciale du Nursing (Bd Kennedy)
- Ecole communale de la Bruyère (Chaussée du Roeulx)
- Maison de Repos et de Soins du CPAS (rue de la Cure d'air – Havré)
- Parc du Bois de Mons (Maison de quartier et Ecole)

Entrée Ghlin

- Mons Expo

Entrée Nimy

- Athénée Marguerite Bervoets
- Ancienne Ecole communale de Plein Air (rue H. Dunant)

Entrée Hyon

- Maison de quartier – Allée des oiseaux

2/ Jemappes

- Gare SNCB
- Maison de la convivialité – Avenue du Coq
- Ecole H. Pohl – rue du Couvent

Nouveaux sites:

- Ecole communale de la Citadelle
- Ecole de Promotion sociale de la Communauté Française (Av. Roi Albert)

3/ Cuesmes

- Ecole communale de la rue Ferrer

Nouveau site

- Ecole communale de la rue des Amandiers

QUELQUES CHIFFRES :

- **65173** électeurs à Mons
- **2606** jeunes qui voteront pour la première fois
- **1890** électeurs ressortissants des pays de l'Union européenne
- **231** électeurs issus des pays hors de l'Union européenne
- **520** nouveaux électeurs (ressortissants étrangers qui se sont inscrits avant le 31 juillet 2012)
- **36** sites de vote
- **91** bureaux de vote
- **800** électeurs maximum dans chacun des bureaux
- **364** assesseurs + **91** présidents et **91** secrétaires au sein des bureaux de vote
- **60** bureaux de dépouillement
- **240** assesseurs + **60** présidents et **60** secrétaires de bureaux de dépouillement
- **2400** bulletins de vote maximum affectés dans chaque bureau de dépouillement
- Et au final, **45** élus au Conseil communal montois

Qui sera élu ? Des résultats plus rapides…

Beaucoup d'entre-nous seront devant le petit écran pour suivre en direct les résultats électoraux. La rapidité de la communication de ceux-ci dépend en fait du travail accompli par tous les citoyens qui dépouillent les nombreux bulletins de vote. Une tâche colossale et de longue haleine.

Pour faciliter les opérations de dépouillement, le bureau principal de Canton (les personnes qui vérifient et encadrent toutes les opérations électorales) ont souhaité acquérir un nouvel outil informatique baptisé DEPASS.

Le principe de base du système est un double encodage des bulletins. Cet encodage est réalisé via un écran tactile qui affiche les listes et les candidats. Concrètement, un assesseur dicte les résultats à un second qui encode. La seconde équipe fait de même. Etant donné que les bulletins sont encodés dans le même ordre, les encodages des bulletins doivent être identiques. S'ils ne le sont pas, l'ordinateur envoie un message d'alerte et demande à la seconde équipe de vérifier et de corriger.

Le système a donc le double avantage de supprimer la majorité des erreurs de comptabilisation des votes obtenus mais aussi de diminuer la durée des opérations de dépouillement. Les assesseurs devraient ainsi être libérés plus tôt et les résultats communiqués en début de soirée.

APPEL AUX VOLONTAIRES

Les élections communales vous intéressent… pourquoi ne pas poser votre candidature pour devenir assesseur au sein d'un bureau de vote ou de dépouillement ? Le matin, au sein du bureau de vote vous pourrez faire la connaissance des personnes de votre quartier et les aider à accomplir leur devoir de citoyen. L'après-midi, grâce au nouvel outil informatique mis en place, vous serez parmi les premiers à découvrir les résultats des différents partis et les scores personnels des candidats. Cela vous tente ?

Contactez le service des élections :
065/40.54.05 – 0800/25414
ou population@ville.mons.be

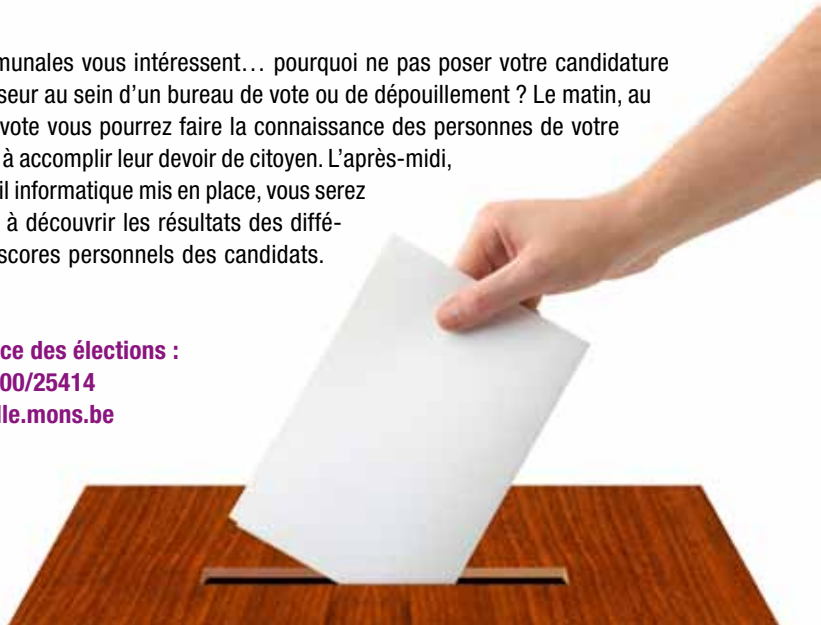

Foire aux questions

Le dimanche 14 octobre prochain, nous nous rendrons aux urnes pour élire nos conseillers communaux et provinciaux. Vous aviez prévu de partir en vacances, vous souhaitez voter par procuration… Monsmag fait le point sur les démarches administratives à réaliser.

Vous avez emménagé à Mons, il y a quelques mois seulement. Où irez-vous voter ?

La liste des électeurs est arrêtée le 1er août. Dès lors, si votre changement d'adresse n'a pas été enregistré dans les délais requis, vous ne pourrez pas être intégré dans la liste des électeurs à Mons. Vous irez donc voter dans la commune où vous résidiez auparavant. Si vous ne recevez pas votre convocation électorale, dès le 1er octobre, renseignez-vous auprès du service de la population qui vérifiera votre situation administrative.

Vous travaillez le 14 octobre, vous partez en vacances à l'étranger et ne serez pas présent le 14 octobre, que devez-vous faire pour vous excuser valablement ?

Dans ce cas, vous devez présenter au service population un courrier ou toute pièce justificative expliquant votre absence le jour du scrutin (attestation de l'employeur, copie des billets de réservation des vacances…). Celui-ci sera alors transmis au Juge de paix, qui décidera si votre motif est justifié ou pas. Pour rappel, le vote est obligatoire en Belgique et le Juge de paix pourra entamer une procédure à votre encontre si le motif de votre absence n'est pas suffisant.

Vous serez absent (travail, maladie ou vacances) et souhaitez qu'une autre personne vote pour vous ?

Vous pouvez donner procuration à une autre personne. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire disponible auprès de votre administration communale ou le télécharger sur le lien suivant : http://elections2012.wallonie.be/reglementation_formulaires_electeurs.html.

Votre mandataire devra se rendre dans le bureau de vote mentionné sur votre convocation et remettra le formulaire au président de ce bureau. Important, votre mandataire doit d'abord se rendre dans son propre bureau afin d'y exercer son vote. Ce n'est qu'ensuite qu'il pourra voter par procuration à votre place. Il doit donc se munir de sa carte d'identité, de sa convocation personnelle mais aussi de votre convocation et du formulaire de procuration ainsi que des pièces justifiant votre absence.

Mais attention vous ne pouvez mandater un autre électeur que dans certains cas, uniquement. Exemples des cas les plus fréquents :

1. Si pour cause de maladie ou d'infirmité, vous êtes dans l'incapacité de vous rendre au bureau de vote ou d'y être transporté. Cette incapacité doit être attestée par un certificat médical.
2. Pour des raisons professionnelles ou de service, l'impossibilité doit être attestée par un certificat délivré par l'employeur.
3. Si vous séjournez à l'étranger pour des raisons touristiques, deux procédures sont prévues :
   – vous voyagez via une agence de voyage et celle-ci peut produire une attestation officielle. Dans ce cas, cette attestation doit accompagner la procuration à présenter au président du bureau de vote, le jour de l'élection.
   – Si vous ne voyagez pas via une agence de voyages, il faut vous présenter avant votre départ à l'Administration communale car votre absence doit être constatée, sur base de pièces justificatives nécessaires (billet d'avion, de train, réservation de logement, …). Ce n'est que muni d'un justificatif émanant de l'administration que la procuration pourra être prise en considération par le président d'un bureau de vote. Dans le cas où l'électeur se trouve dans l'impossibilité de produire des pièces justificatives, une déclaration sur l'honneur sera établie. Tous les documents justificatifs doivent être présentés au Service population au plus tard le samedi 13 octobre 2012.

Petit rappel : une seule procuration est admise par électeur.

Vous éprouvez des difficultés et souhaitez vous faire accompagner lors de votre visite au bureau de vote ?

Dans certains cas, il est prévu que les citoyens puissent se faire accompagner lors des scrutins communaux et provinciaux. Par exemple, les personnes qui connaissent des difficultés suite à une maladie chronique ou dégénérative, des difficultés physiques, sensorielles, psychiques ou enfin les personnes dont la langue maternelle n'est pas le français, le néerlandais ou l'allemand.

Pour pouvoir être valablement accompagné, il convient de se rendre à son administration communale en vue d'établir une déclaration et ce avant le 29 septembre 2012 au plus tard.

Copie de la déclaration devra être remise à l'électeur qui la présentera au président du bureau de vote afin d'éviter toute contestation possible quant à la réalité du besoin d'accompagnement. L'électeur concerné choisit son accompagnant qui ne peut assumer cette fonction auprès d'une seule personne; il doit bien évidemment être lui-même électeur.

Vous avez des difficultés à vous déplacer, les bureaux de vote seront-ils facilement accessibles ?

Tous les sites de vote sont adaptés pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. De plus, une reproduction à 150 % du bulletin de vote est mise à disposition de l'électeur assisté qui en fait la demande. Un exemplaire des instructions aux électeurs, reproduit en gros caractères, est également mis à la disposition des électeurs assistés, à raison d'un exemplaire par local de vote. Enfin, désormais, les citoyens sont convoqués dans un bureau situé à proximité de leur domicile. Concrètement, cela engendrera des déplacements moins longs et facilitera les accès aux bureaux de vote.

Que faire si vous constatez que vous avez perdu votre convocation ou si vous ne l'avez pas reçue ?

Les convocations électorales doivent être envoyées pour le 29 septembre au plus tard (cachet de la poste faisant foi). Si vous ne la recevez pas ou si vous l'égarez avant le 14 octobre, vous pouvez vous rendre dans votre Administration communale, un duplicata sera établi.

Vous perdez votre carte d'identité, quelques jours avant le 14 octobre …

Rendez-vous au plus vite dans votre Administration communale, une attestation de perte sera établie. Pour ce faire, vous devez vous munir obligatoirement d'une photo et de 5 €. Une nouvelle carte sera commandée lors de votre visite (une photo et 22 €).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Service population – rue Buisseret 2, 7000 Mons
population@ville.mons.be ou 065/405. 405
ou 0800/25.414 (numéro gratuit)
Horaire : du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

PERMANENCES SPÉCIALES ÉLECTIONS
le samedi 6 octobre de 9h00 à 12h00
le samedi 13 octobre de 9h00 à 12h00
le dimanche 14 octobre de 9h00 à 12h45
(Les sections de Jemappes, Cuesmes, Ghlin et Havré seront également accessibles le 14 octobre suivant le même horaire)

EXPOSITIONS

AUX ANCIENS ABATTOIRS • DU 29 SEPTEMBRE AU 6 JANVIER 2013

ANTOINE MORTIER
La transfiguration du réel

Antoine Mortier, Ex Aequo - Couple 6 (détail), 1972, huile sur toile, 162 x 195 cm, Collection privée © Mortier, Sabam 2012

Plonger dans l'œuvre d'Antoine Mortier (1908-1999) c'est emprunter le chemin des découvertes et s'offrir le luxe d'une aventure unique.

Antoine Mortier est considéré comme l'une des figures majeures de l'abstraction lyrique en Belgique. Pourtant un regard rétrospectif sur l'ensemble de l'œuvre confirme combien elle demeure inclassable. Il dévoile son monde intérieur par le geste qu'il projette sur la toile ou le papier avec une énergie qui n'est que l'expression de l'âme.

Aux cimaises des anciens Abattoirs, les œuvres se déploient autour de quatre grands axes : la figure, l'objet, le portrait et les états d'âme.

Cette approche thématique parcourt le temps, des années 1940 aux années 1990, pour mieux divulguer la diversité foisonnante d'une œuvre qui n'a pas dit son dernier mot.

Des activités dans le cadre de l'exposition

Dimanche gratuit
Les 7 octobre / 4 novembre / 2 décembre / 6 janvier avec visite guidée gratuite à 16h00

Dimanche 21 octobre à 15h00
Parcours littéraire dans l'exposition avec les étudiants du domaine du théâtre et des arts de la parole d'Arts ²

Mercredi 24 octobre à 20h00
Concert déambuloire de Denis Simándy, corniste solo de l'ensemble Musiques nouvelles (réservation +32 (0)65/39.59.39)

Samedi 1er décembre à 15h00
Conférence déambulatoire dans l'exposition : « Mortier et la critique de son temps » par Roger Pierre Turine, critique d'art.

ANCIENS ABATTOIRS

Place de la Grande Pêcherie
7000 Mons

Exposition accessible du 29 septembre au 6 janvier 2013
Ouvert du mardi au dimanche de 12h00 à 18h00

Tarif : 4/2€
Plus d'infos sur www.bam.mons.be
065/56.20.34 ou 065/33.55.80

À LA SALLE SAINT-GEORGES
DU 13 OCTOBRE
AU 13 JANVIER 2013

CLAIRE LEJEUNE
Une voix pourpre

Académicienne, humaniste éclairée, engagée politiquement dans diverses instances, Claire Lejeune a marqué intellectuellement son temps et sa région. L'univers littéraire de cette montoise touche aussi bien à la poésie qu'à l'écriture d'essais et de pièces de théâtre. Quelques photographies étonnantes et inédites ponctuent son parcours d'artiste. Une scénographie adaptée permettra de dévoiler cette voix pourpre et engagée. Textes, films, photographies ainsi que sa riche correspondance avec les intellectuels et les grands poètes de son temps, composeront cette exposition, tout en révélant les différentes démarches de l'écrivaine Claire Lejeune.

Salle Saint-Georges – Grand'Place
Exposition du 13 octobre au 13 janvier 2013
Du mardi au vendredi de 12h00 à 18h00
Le week-end de 14h00 à 20h00
Entrée gratuite

Plus d'infos www.bam.mons.be
065/40.52.06 ou 065/33.55.80

© André Delvigne

ESPACES MUSÉAUX

Un beffroi en chantier

Exposition Chapelle Saint-Calixte / Site du Beffroi
Jusqu'à la réouverture du Beffroi en 2014

D'hier à aujourd'hui, l'exposition qui prend place dans la Chapelle Saint-Calixte vous invite à l'exploration de l'histoire originale du Beffroi et de son site. Au cœur de celle-ci, des documents d'archives, plans d'architectes du futur centre d'interprétation, objets, films et images sur la restauration racontent l'histoire atypique de ce bâtiment exceptionnel et reconnu au Patrimoine mondial de l'Humanité (Unesco). Des premières esquisses du bâtiment à sa réouverture en tant que Centre d'interprétation en 2014, l'(in)-accessible Beffroi y livre les secrets de son évolution, de sa création à sa restauration entamée voici presque 30 ans.

Chapelle St-Calixte – Parc du Château
Du mardi au dimanche de 12h à 18h
Entrée gratuite

Plus d'infos www.bam.mons.be
065/40.53.27 ou 065/33.55.80

© Ville de Mons

NOUVEL ESPACE D'EXPOSITION À MONS ! • DÈS LE 4 OCTOBRE

Le Magasin de papier

© Fonds ASBL Montois Cayaux

Désireuse d'étendre son champ d'action en matière d'exposition et afin de remplir ses missions auprès des artistes locaux et régionaux, la Ville de Mons ouvrira dès le mois d'octobre un nouvel espace d'exposition au numéro 26 de la rue de la Clé, au cœur de la Ville. Ce lieu sera un espace d'exposition à caractère contemporain pour artistes régionaux et nationaux.

La galerie accueillera dès le 5 octobre prochain une exposition intitulée «Vie de singes». A cette occasion, notre mascotte locale, le singe du Grand Garde, sera revue et adaptée par 20 artistes belges.

LE MAGASIN DE PAPIER
Rue de la clé, 26 – 7000 Mons
Ouverture dès le 5 octobre 2012.
Ouvert les mercredi, samedi, dimanche de 12h00 à 18h00
Ou sur rendez-vous au 065/40.53.18
Entrée gratuite

Plus d'infos www.bam.mons.be

8e FESTIVAL MONTOIS DE THÉÂTRE EN RUE

Sous les pavés, la scène

A l'occasion des Fêtes de Wallonie, Mons organise pour la 8e année consécutive son Festival de Théâtre en Rue. La Ville de Mons propose un concept original et totalement gratuit permettant à tous, petits et grands, de goûter aux plaisirs du théâtre en plein cœur de la cité.

MONS PASSÉ PRÉSENT

• **Vendredi 14 septembre de 19h30 à 21h30, samedi 15 et dimanche 16 septembre de 17h30 à 21h30.**

Le cœur historique de Mons se mue en une scène de théâtre … pas comme les autres.

A la fois populaire et prestigieux, Mons-Passé-Présent, est un spectacle-promenade original. En plusieurs tableaux, il raconte à merveille l'histoire de Mons et de ses habitants. Ainsi, chaque soir, de courtes scènes théâtrales, mais aussi de la musique, de la danse, des acrobaties seront répétées en permanence dans le décor historique de l'Hôtel de Ville, des Jardins du Mayeur et des petites rues tortueuses.

Le spectacle de Mons-Passé-Présent sera **accessible depuis l'Hôtel de Ville.**

Les saynètes, d'une durée approximative de 10 minutes et réparties dans le cœur historique, ont été confiées à des metteurs en scène différents, avec pour seul impératif, en guise de fil rouge, la petite et la grande histoire de Mons. Les metteurs en scène présents pour cette machine à remonter le temps : Roland Thibeau, Julien Vanbreuseghem, Sylvie Landuyt, Eric Serkhine et Heidi Ostrowski.

POINT DE DÉPART : Grand-Place (face à l'Hôtel de Ville). Ensuite, laissez-vous guider…

Scène Barrabas
Cour Barrabas • Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville

EN CE TEMPS LÀ…
Par la Cie ENCHANTÉE

Mise en scène : Julien Vanbreuseghem
Ecriture : Michel Tanner
Avec : Alain Coulon, Hugues Chamart, Eddy Mathieu, Pierre Geranio, Olivier Douyez, Julien Vanbreuseghem

Non bien sur qu'on est pauvre, on est très pauvre mais nous on a toujours été pauvre, on est né pauvre, on a grandi pauvre, on est pauvre de naissance et de nature. Les autres, ils sont devenus pauvres, ils ont glissé petit à petit dans la pauvreté, ils ont sombré dans la misère. Il y a quelques temps, il y a longtemps.

Scène du Mayeur
Jardin du Mayeur • Hôtel de Ville

DE VIE À TRIPAILLE. FRUSQUES & FRASQUES EN COULISSES
Par la Cie EUDAIMON

Mise en scène : Heidi Ostrowski
Auteurs : Marianne Bougard, Aude Droessart, Nicolas Mispelaere, Naïma Ostrowski, Heidi Ostrowski
Création lumière : Michaël Bridoux
Illustration : Samuel Laenen
Avec : Marianne Bougard, Aude Droessart, Nicolas Mispelaere, Naïma Ostrowski

Après un sommeil de plus d'un an, le théâtre rouvre ses portes au public. Des bruits courent … N'y avait-il vraiment pas âme qui vive sur le plateau ces derniers temps ? Cacherait-il en son sein plus qu'une mémoire, mais des espoirs ?

Laissez-vous emmener par notre merveilleuse guide « Experte es mystères » à travers les coulisses, là où les plafonds ont des nez, où les planchers ont des yeux et où les araignées dansent. Levez le voile sur celles et ceux qui grouillaient dans l'ombre, intriguaient et agissaient en dehors du feu des projecteurs…

Passez par la petite porte, prenez les couloirs du temps et venez découvrir la fabuleuse histoire du Grand Théâtre de Mons !

Scène Marguerite
Cour de la Bibliothèque Universitaire

ANTO CARTE
Par le BOX THEATRE

Mise en scène et écriture : Eric Serkhine
Chorégraphies : Nathalie Huysman
Compositions : Michel Duprez
Costumes : Agnes Warocquier, Colette Bar et Eric Serkhine
Assistanat à la mise en scène et régie générale : Céline Lejeune
Avec : Nicola De Palma, Patrick Robert, Ghislain Soria, Boris Bary, Sebastien Slowack, Romain Delhoux, Nick Dupont, Carl Tshibangu, Astrid Vienne, Dios Nshimi, Malik Zaryaty, Eric Serkhine

A la faveur d'une soirée dans un hôtel parisien du début du XX^{e} siècle, le jeune peintre Anto Carte va rencontrer le maître de la poésie symboliste belge, Emile Verhaeren, par le truchement du fantasque et flamboyant Léon Bakst, alors directeur artistique des Ballets Russe. Cette rencontre sera déterminante pour la carrière du jeune apprenti… Théâtre, danse et musique sont ici mêlés pour incarner sur scène l'œuvre du peintre montois, figure majeure de l'Expressionnisme en wallonie.

Scène Bervoets
Cour de l'ancien lycée (rue M. Bervoets)

LE MYSTERE DE MONS (2012)
Par la FABRIQUE DE THÉÂTRE

Mise en scène et écriture : Michel Tanner

1501, le Mystère de Mons va se révéler être le plus grand spectacle du Moyen-âge de tous les temps…

Sur la Grand-Place, anges, démons, édiles et population donnent leur avis sur (un peu) de tout, notamment sur les cancans du début du 16^{e}. 2012, en plus modeste, on recommence….

Scène Hôtel de Gages
Rue d'Enghien

LA LEÇON DE FLAMAND
Par la ROULOTTE THÉÂTRALE

Mise en scène et écriture : Roland Thibeau
Avec : Enzo Angelozzi, Pauline De Becker, Aline Dupont, Georges Kelessidis, Annie Rak, Michelle Scutnaire, Roland Thibeau, Stefan Thibeau

Il est impérieux pour le premier citoyen du pays de posséder à la perfection les trois langues nationales. Ne reculant devant rien, notre héros s'impose chaque jour une heure de flamand ! Quoi qu'il se passe, durant cette heure là, il ne parle que la langue de Vondel ! Hélas, c'est précisément à ce moment précis que l'impossible va survenir…

Animations

Durant tout le Festival, le cœur de la cité montoise raisonnera des interpellations déconcertantes et des farces provocantes des bonimenteurs. Ces raconteurs d'histoires, illusionnistes jongleurs de mots vous ouvrent les portes d'une ville devenue, pour l'occasion, le décor d'un grand théâtre.

Et surtout, ils seront vos hôtes et vous guideront de scène en scène…

Animations assurées par la Cie de la Sonnette, le Magic Land Théâtre et la Cie des Fourvoyeurs

Scène Beffroi
Rue des Gades

JE CRIE PARCE QUE TU N'ENTENDS PAS
Par la BAD ASS CIE

Mise en scène : Sylvie Landuyt
Assistant : Arnaud Stevens
Ecriture collective

Distribution : Elisa Gossez, Citlalli Mauroy Ramirez, Benoît Randhaxe, Jules Richoux, Jade Roy, Hamri Anissa, Hamri Youness, Halloual Ilyas, Kazlowski Stanis, Arnaud Stevens…
Directeur technique : Thibault Dubois

Etre à l'écoute des maux qui nous entourent pour les restituer autrement que par les cris. Le titre pourrait faire peur ! Essayer d'ouvrir les sens pour être capable de voir autrement. Une envie de partager un moment avec vous. A l'heure où l'on vous parle, nous avons rencontré des personnes formidables, certaines ne sont jamais montées sur un plateau. Nous aimerions partager cette occasion avec elles et entendre ce qu'elles ont à nous dire.

Infos : Service Evènements et Communication
Tél. +32(0)65/40.51.87
E-Mail : odile.moreau@ville.mons.be

SCÈNES OUVERTES

- **Samedi 15 et dimanche 16 septembre de 14h00 à 18h00.**

Samedi 17 et dimanche 18 septembre, le festival s'ouvre sur les Scènes Ouvertes. Ces scènes donnent l'occasion à de nombreuses troupes issues d'ateliers de théâtre ainsi qu'à de jeunes acteurs des écoles des arts de la scène de la région de se produire devant un large public de festivaliers. La toile de fond à ces spectacles est la cour du Conservatoire royal (rue de Nimy).

Les troupes programmées cette année sont : le Box Théâtre, la Cie du Singe – Atis Théâtre, le Jardin Imaginaire, Oranger noir et la Troupette.

PARCOURS DIALECTAL

- **Samedi 15 et dimanche 16 septembre de 15h00 à 16h30.**

La touche wallonne de ces festivités est donnée par les comédiens de la Roulotte théâtrale et les membres de Catiau et Terris qui, à travers les superbes salons de l'Hôtel de Ville de Mons, proposent une balade à la découverte de textes picards montois et borains.

Infos : Service Evènements et Communication
Tél : +32(0)65/40.51.87
E-mail : odile.moreau@ville.mons.be

THÉÂTRE AU PARC – SCÈNE JEUNE PUBLIC – SMART

- **Samedi 15 septembre de 14h00 à 18h30.**

Pour la quatrième année consécutive, le festival s'ouvre au jeune public avec la scène SMartbe: contes, spectacles et théâtre de marionnette prendront place cette année dans le Jardin du Beffroi.

Petit changement cette année, le programme se concentre sur un seul jour : le samedi. Un véritable condensé de magie, de clowneries et d'histoires féeriques

Infos : ASBL Smartbe Mons
www.smartbe.be
Tél : 065/31.92.21
E-mail : deo@smartbe.be
En collaboration avec la Ville de Mons

Infos et programmation complète sur

www.mons.be

AU MANÈGE.MONS

Une saison 12-13 que l'on nous promet

RENVERSANTE

Le manège.mons maintient le cap de sa politique innovante dans les arts vivants et les nouvelles technologies. L'agenda des manifestations, qui vous est offert vous fera rebondir au gré des aventures culturelles proposées : découvrir de nouvelles chorégraphies, s'initier à une autre écriture théâtrale, s'imprégner de musiques nouvelles…

Une offre riche en créations continuant la tradition du manège.mons à des prix toujours démocratiques.

Comme le dit d'ailleurs si bien Daniel Libeskind, architecte de renommée mondiale, créateur du futur Centre de Congrès de notre cité : « A Mons, la question n'est pas How big ? mais How good ? » C'est pourquoi, le Manège s'efforce depuis plus de dix ans d'être « good ».

THÉATRE

Au Théâtre Le Manège

DON JUAN ADDICTION
Sylvie Landuyt - **Du 23 au 28 octobre**

L'EVEIL DU PRINTEMPS
Frank Wedekind – **6 novembre**

GHOST ROADS
Fabrice Murgia – **Du 13 au 15 novembre**

© S. Margaine

ALASKA
Patrick Masset – **Du 27 novembre au 2 décembre**

PANTANI
Marco Martinelli – **Du 9 au 13 décembre**

LE SALON D'ACHILLE
Charlie Degotte – **Du 8 au 13 janvier**

CENDRILLON
Joël Pommerat – **Du 24 au 27 janvier**

FESTIVAL DE LIÈGE À MONS
Du 2 au 8 février

HAMLET
D'après William Shakespeare
Du 20 au 24 février

BLE.PROPAGAND.A.NORMAL
Clinic Orgasm Society - **Du 12 au 14 mars**

BURNING
D'après L'Herbe à brûler de C. Detrez
Du 16 au 19 avril

ORLANDO
D'après Virginia Woolf – **Mai**

DANSE

Au Théâtre Le Manège

BURNING FLOOR

© S. Gosse

Du 2 au 3 novembre

DIALOGUE WITH ROTHKO
C. Carlson & J.-P. Dessy – Mars

MUSIQUE

RÉCITAL DE MUSIQUE LATINO-AMÉRICAINE -
Duo M. Samodaiev & M. Florescu – **13 septembre**
Chapelle des Ateliers des FUCaM

LE CHANT DE L'ÂME
Chants séfarades & grégoriens – **15 septembre**
Collégiale Ste-Waudru

CARMINA LATINA
Transversale Alarcón – **23 septembre**
Collégiale Ste-Waudru

CONCERT
CONCOURS CIRCUIT + MONTEVIDEO
26 septembre - Espace des Possibles - Les Arbas

CONCERT
BRIGITTE

© M. Maggiori

4 octobre - Théâtre Le Manège

CONCERT DÉAMBULATOIRE
MUSIQUES NOUVELLES - DENIS SIMANDY (COR) ET ANTOINE MORTIER (PEINTRE)
24 octobre – Anciens Abattoirs

CONCERT MUSIQUES NOUVELLES
WORLD MUSIC DAYS

© I. françaix

29 octobre – Divers espaces à Mons

MUSIQUE CLASSIQUE
ENSEMBLE AUSONIA
20 novembre – Eglise Sainte-Elisabeth

CONCERT
JALI
22 novembre – Lotto Mons Club

GRAND CONCERT LYRIQUE
TRIOPÉRA
23 novembre - Théâtre Royal

MUSIQUE CLASSIQUE
ENSEMBLE HÉMOLIA
12 décembre – Les cours de Justice de Mons

MUSIQUE CLASSIQUE
ORCHESTRE NATIONAL DE BELGIQUE
15 décembre - Théâtre Le Manège
CHANSON FRANÇAISE
ALAIN SOUCHON

© T. Rajic

13 février – Théâtre Royal

CONCERT
SAULE
28 février - Lotto Mons Club

MUSIQUE DE CHAMBRE
MUSIQUES NOUVELLES ET BOYAN VODENITCHAROV
6 mars - Les cours de Justice de Mons

CONCERT
BENJAMIN BIOLAY

10 mai - Théâtre Le Manège

MUSIQUE CLASSIQUE
ORCHESTRE PHILARMONIQUE ROYAL DE LIÈGE
Concours Musical International Reine Élisabeth /Concert de gala des Lauréats classés 4e, 5e et 6e – **16 juin** - Théâtre Royal

HUMOUR

DAN GAGNON
22 novembre – Auditorium Abel Dubois

OKIDOK
8 mars - Auditorium Abel Dubois

FESTIVALS/ ÉVÉNEMENTS

CITY SONIC
Départ du parcours: salle Saint-Georges, Grand-Place - **Du 31 août au 16 septembre**

CONNEXION AU MONDE – DABA MAROC
Du 8 au 17 novembre – Les Arbas

VIA
Du 12 au 24 mars – Divers espaces

TILT !
Du 23 au 27 avril - Théâtre Le Manège / Les Arbas

FESTIVAL AU CARRÉ
Juillet 2013 – Les Arbas

INFOS ET RÉSERVATIONS

Le Manège Mons
065 39 59 39
tickets@lemanege-mons.be
www.lemanege.com

Les concerts à Mons de l'ORCW

« MONS ET MERVEILLES »

Salon Gothique de l'Hôtel de Ville

Concerts de musique de chambre commentés, les vendredis à 19h30, dans une ambiance feutrée proche de celle qui régnait dans les Salons du XVIII[e] siècle. L'atmosphère conviviale, l'installation des musiciens au cœur du public et la sérénité du lieu tendent à rendre la musique classique accessible à tous.

VENDREDI 12 OCTOBRE 2012 À 19H30

Dominique Cornil, piano, lauréate du Concours Reine Elisabeth 1975
Augustin Dumay, violon
Jean-François Chamberlan, violon, Anne Léonardo, alto et Hans Vandaele, violoncelle de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie

Programme :
Strauss : Sonate pour violon et piano, en mi-bémol majeur op. 18.
Schumann : Quatuor à clavier, op 47

VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2012 À 19H30

Augustin Dumay, violon
Accordéoniste
Pascal Crismer, violon et Hans Vandaele, violoncelle de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie

Avec ce concert, l'ORCW participe à « Mons, Cœur en Neige 2012 »

« MONS DÉCOUVERTES »

Auditorium Abel Dubois(RTBF Mons)

Laissez-vous surprendre par des artistes, jeunes ou confirmés, et par la programmation originale de cette série de concerts de 50 minutes le dimanche à 11h, en guise d'apéritif.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2012 À 11H

« Rigodon, violons et boîte à musique, Grande musique pour petites oreilles » de et en présence de Christian Merveille, conteur.« C'est un spectacle musical où les mots relancent la musique. Mais c'est avant tout de la musique...C'est une histoire qui est racontée avec des motsmais c'est la musique qui lacolore, qui lui donne vie, qui l'éclaire,qui lui donne la couleur des sentiments »Spectacle familial (enfant à partir de 5 ans)

Infos : places non numérotées : 11€/8€ « Amis de l'ORCW et Abonnés du manège »/1,25€ (Article 27) / Gratuit pour les moins de 25 ans/Quota « Passeport du manège » : 35 **I Réservations :** Billetterie du manège, +32(0)65 39 59 39 – tickets@lemanege-mons.be

Tous les détails de la programmation sur www.orcw.be

MONS DIVERTISSEMENT

AU THÉÂTRE ROYAL DE MONS

DIMANCHE 21 OCTOBRE À 15 H

« ANDALOUSIE ! »

Opérette de Francis Lopez

Distribution : Sandra Giambra, Frédérique Varda, Carlo Di Angelo, Nicolas Pick, Arnaud Delmotte, Julien Bianchi, Joël Minet, etc.

Ballet Espagnol : Compagnie ALBA

Direction musicale : José Pick

Production : Golden 2000 asbl

VENDREDI 23 NOVEMBRE À 15 H

« TRIOPERA »

Il y a trois chanteurs et un pianiste, familiers des plus grandes scènes d'opéras (Opéra de Paris, Scala de Milan, Londres, La Monnaie).

Manon, Gianni Schicchi, Faust, La Fille du Régiment, L'Enlèvement au Sérail, La Flûte Enchantée, Orphée aux Enfers, Mefistofele, La Traviata, La forza del destino… Gabrielle Philiponet, Soprano (6[ème] Lauréate du Concours Reine Elisabeth 2008) Yann Beuron, Ténor / Daniel Ottevaere, basse / Jeff Cohen, piano

En étroite collaboration avec le Manège.Mons

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE À 15 H

« BALALAÏKA »

Opérette de Maschwitz

Adaptation M. Lehmann

Distribution : Sandra Giambra, Agnès Pat, Vincent Bertrand, Nicolas Pick, Jérémy Cornet, Julien Bianchi, Louis Pick, etc.

Ballets : Ann ie Savouret

Direction musicale: José Pick

Production : Golden 2000 asbl

Distribution de «cougnolles».

Téléphone : 065/84.84.53 - 065/39.59.39

BILLETTERIE
Manège Mons, 1 rue des Passages à 7000 Mons.
Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h.
Souscription des abonnements à partir du 16 août 2012.
Nouveaux abonnements délivrés dès le 15 septembre 2012

ABONNEMENT / 7 SPECTACLES
Parterre : 180 € - 1er Balcon : 160 € - 2e Balcon : 132 €

PLACES INDIVIDUELLES
De 8 à 37 €, en vente dès le 2 octobre 2012

PAIEMENT
En espèces ou par carte de crédit à la billetterie ou par virement avec mention du nom du client, au compte n° 001-2794454-57.

Pour votre facilité, il vous est possible de payer directement vos abonnements par téléphone grâce à votre carte de crédit.

Vive la rentrée scolaire durable !

Tous les parents sont d'accord sur une chose : une rentrée scolaire, ça coûte cher. Afin de vous aider à réaliser quelques économies, tout en jouant la carte « durable », voici quelques conseils très concrets.

Pour acheter durable, un premier conseil est de mise : vérifions notre matériel de l'année précédente et le stock de fournitures dont nous disposons déjà. Il est toujours possible de customiser les fournitures de l'année précédente pour leur donner un nouveau look.

Le cartable :

Sacs à dos, cartables à roulettes…statistiquement, un écolier réclame un nouveau cartable tous les deux ans. Cette statistique donne le sourire aux fabricants et alimente la collecte de déchets mais elle n'est évidemment pas une bonne chose pour la planète.

L'achat du cartable doit être réfléchi pour une bonne utilisation sur le long terme. Le sac à dos trop petit, les bretelles coupantes, le cartable à roulettes à porter à bout de bras à chaque montée d'escalier… autant de critères à prendre en considération lors de l'achat.

Il faut pouvoir anticiper le poids que votre enfant aura parfois à porter. Les sacs et les besaces portés sur une seule épaule peuvent être mauvais pour le dos s'ils sont trop chargés. Pour éviter les problèmes, mieux vaut porter ses affaires sur son dos et par les deux bretelles, afin de bien équilibrer sa charge. Dans la mesure du possible, le poids du cartable rempli ne doit pas excéder 10 % du poids de l'enfant. Or on en est plutôt en moyenne à 30 % du poids trimballés en fournitures, soit environ 10 kilos, d'où une multiplication des maux de dos.

Les fournitures :

Évidemment, garder et réutiliser les fournitures des années précédentes permet une économie et moins de déchets. Les couvre-cahiers, chemises, crayons, cahiers, stylos, … sont tout aussi utiles une année que l'autre.

Préférons des produits de qualité et de conception durable en faisant attention à leur caractère rechargeable ou recyclable : colles sans solvants, gomme sans PVC ou encore mieux en caoutchouc naturel, cahiers et classeurs en papier recyclé, stylos rechargeables ou crayons en bois sans teintures ni vernis, lattes en bois et/ou en métal…

Les collations, le repas :

Le sujet des collations fait aussi partie des préoccupations légitimes des parents. Les fruits, laitages, barres de céréales… sont à privilégier. Utilisons les boîtes à collation, les boîtes à tartines plutôt que le papier aluminium, la gourde…

Le transport :

Beaucoup de parents amènent leurs enfants à l'école en voiture, si possible devant la porte d'entrée de l'école ! Montrons le bon exemple, respectons les autres et pensons également aux transports en commun, au co-voiturage qui se développe bien, à la mobilité douce : à pied ou en vélo…

Bonne rentrée !

A voir aussi : l'ensemble des écoles situées dans l'entité montoise sont sur www.mons.be

/ Encore quelques rendez-vous…

25e Beatles Day

Le prochain Beatles Day se déroulera le samedi 13 octobre 2012 à Mons et pour la première fois au LOTTO MONS EXPO, anniversaire oblige. De nombreux « tribute bands Beatles » internationaux seront présent pour un programme encore plus fourni que les autres années, pour fêter les 25 ans de cet évènement international incontournable !

Les profits de cette édition seront reversés à l'opération CAP 48 dont la campagne 2012 débutera par le BEATLES DAY !

CONCERTS SUR CONCERTS

Des groupes viendront des USA, d'Italie, de Grande-Bretagne, d'Espagne, du Canada, de France et de Belgique !
« THE BROTHEL CREEPERS » (Bologne), Italie
« THE LIVERPOOL BAND » (Alicante) Espagne
« Jay Goeppner KARMA USA » (Chicago) USA, l'un des meilleurs groupes de cover Beatles au monde selon les spécialistes !
« Hal BRUCE » (Halifax) CANADA, un habitué.
« Jonny WALKER » (Liverpool) Grande-Bretagne
« THE AFTERBEAT » (Paris) France
« THE MAGICAL CANDIES » (Mons) BELGIQUE

PLUS : un PODIUM LIBRE (privilégiant les groupes locaux), des STANDS d'exposants-collectionneurs-vendeurs venant des quatre coins de la planète.

PLUS : Un « Espace AUTEURS » qui rassemblera un panel d'écrivains, d'historiens… belges et étrangers ; Un « Espace Classic 21 » ; Un « Espace Bar » ; Un « Espace Bar à champagne » ; un « Espace Restauration »

PLUS : Un « ESPACE EXPOSITIONS » proposant des oeuvres réalisées par des artistes dits « différents » ; et des dessins rassemblés par le COUNCIL of SEFTON. Dans le cadre du jumelage MONS - SEFTON et du concours « SEFTON et les BEATLES » lancé l'an dernier.

PLUS : Une exposition sur le thème des 50 ans de « LOVE ME DO », le premier tube des Beatles

PLUS : L'organisation d'une balade pour motards « Spéciale BEATLES DAY ».

PLUS : deux concerts « pré-BEATLES DAY » :

- **le jeudi 11 octobre 2012** au café « LA PAILE D'OR » à MONS : « THE BROTHEL CREEPERS » (Bologne), ITALIE
- **le vendredi 12 octobre 2012** à OTTIGNIES (lieu à préciser) : concert du chanteur canadien Hal BRUCE

contact@beatlesday.be – www.beatlesday.be

Les enfants du livre 2012

8e FÊTE DU LIVRE ILLUSTRÉ POUR LA JEUNESSE

La 8e édition de la Fête du livre illustré pour la jeunesse : « Les enfants du livre » se tiendra à la Bibliothèque principale de Jemappes. Elle vous proposera durant douze jours une plongée dans l'univers de la littérature pour la jeunesse. Parents, grands-parents, professionnels … qui souhaitez partager le plaisir de lire avec vos enfants, venez découvrir le livre pour la jeunesse dans une scénographie ludique et colorée.

- Du mercredi 17 au dimanche 28 octobre, à la bibliothèque
- Du lundi au vendredi de 9h à 17h30 & les samedis et dimanches de 10h à 18h

Tout-public et public scolaire – Entrée gratuite (sauf spectacles) – **www.mons.be**

Les Dragonnades

Sur le concept « courir et découvrir », les Dragonnades proposent un jogging de 10,3 km à travers les parcs et sites historiques de la ville de Mons.

Le dimanche 25 novembre 2012, à 15h00 (inscription de 5 € sur place à partir de 11h), le départ se fera du centre omnisports de la Communauté Française, chemin des Préelles, 30, à Mons (Jean d'Avesnes).

Une organisation de la Ville de Mons en collaboration avec le MOHA.

14H00 : course de 1000m pour les jeunes de 6 à 14 ans
15H00 : course de 10,3 km toutes catégories.

Prize-money : 2350 €

Préinscriptions possibles sur www.chronorace.be

72e CIRCUIT FRANCO-BELGE

Départ de Mons le 30 septembre

Comparable à des épreuves cyclistes comme le Tour de Belgique, le Circuit franco-belge est devenu une course phare du calendrier international. Il s'agit aussi de la doyenne des courses à étapes en Belgique. Chaque année, les meilleures équipes Pro Tour veulent en être. Parmi les noms qui ont brillé sur l'épreuve, citons Robbie McEwen (vainqueur en 2002 et 2011), Tyler Farrar, Mark Cavendish ou Tom Boonen…

La 4e et ultime étape de l'épreuve se disputera comme l'an dernier entre Mons et Tournai, le dimanche 30 septembre 2012. L'étape sera retransmise en direct TV.

www.circuitfrancobelge.be

Internet, une histoire belge ?...

Dès le 3 octobre 2012, le MUNDANEUM a rendez-vous avec ses origines : Grande exposition « RENAISSANCE 2.0 » !

Appelé « Google de papier » (Le Monde), « The web time forgot » (The New-York Times) ou encore « L'ancêtre génial de Google » (Der Spiegel), le Mundaneum se livre à la découverte dès la rentrée. Grande exposition multimédia et interactive, « Renaissance 2.0 » vous emmène tout au long d'un passionnant parcours : l'histoire du partage des connaissances! Trilingue (FR-NL-EN) l'exposition sera dès ce mois d'octobre, et jusqu'à l'été 2013, une fenêtre ouverte vers le projet de Mons 2015, « Where technology meets culture ».

A l'heure où l'on célèbre les 30 ans de l'Internet (1983-2013), le sujet est criant d'actualité et pour preuve :

- Le Mundaneum et Google lançaient en mars dernier leur partenariat ; Google reconnaissant par là en le Mundaneum ses racines profondes !
- Paul Otlet (1868-1944), bibliographe et fondateur du Mundaneum, faisait au début du mois de juin l'objet d'une campagne médiatique internationale suite à la reconnaissance de son œuvre lors du World Science Festival de New-York : « L'idée d'Internet est née en Belgique en 1934 ! ». Du cœur de l'Amérique à l'Indonésie en passant par la Slovaquie ou la Chine, l'info a fait le tour du monde ; plaçant la Belgique à la genèse de l'histoire des technologies de l'information et de la communication…

Dès ce mois d'octobre 2012, c'est à un passionnant voyage dans le temps que vous invite le Mundaneum, avec le soutien de Google. Exposition multimédia et interactive, programme éducatif basé sur les technologies nouvelles, cycles de conférences thématique dialoguent avec le thème du partage de la connaissance…

La Chouette WEB INFO

Le « Google de papier » fait peau neuve sur le web ! Depuis cet été vous trouvez le Mundaneum à l'adresse www.mundaneum.org. Fenêtre ouverte sur l'histoire du Mundaneum, l'institution dispose aujourd'hui d'une belle vitrine de l'éventail des services et activités proposées à tous les publics : des chercheurs aux familles en passant par les passionnés d'Histoire ou les enseignants !

En moins de deux décennies, les technologies numériques ont bouleversé nos habitudes de travail, de consommation, de loisir et se sont immiscées dans tous les domaines de la vie quotidienne. Plus largement, elles ont contribué à créer un nouveau rapport avec le monde où bien souvent le virtuel ne se substitue pas au réel mais vient plutôt l'enrichir et l'augmenter par le biais de nouvelles interfaces et de moyens de communications innovants. Le champ de la connaissance aujourd'hui est immensément vaste, amplement dématérialisé, distribué, déterritorialisé. Cette époque nouvelle de distribution des savoirs a connu des prémices et a pu germer aussi grâce au travail de pionniers qui ont su tracer une vision claire ; les fondateurs du Mundaneum Paul Otlet et Henri La Fontaine furent de ceux-là et leur entreprise visionnaire en est un témoignage éclairant qui fit date. Ces « classificateurs » du monde, et ceux qui les ont précédé (de la Bibliothèque d'Alexandrie aux princes collectionneurs de la Renaissance, en passant par les savants du Moyen-Age et les Encyclopédistes des Lumières), ont tenté de donner un sens à la marche empirique de la connaissance et proposer une méthode claire de classement pour faciliter l'accès à celle-ci.

C'est cette histoire que retracera l'exposition originale « Renaissance 2.0 » : « Comment nos ancêtres accédaient-ils à une information avant les bibliothèques, les moteurs de recherche ? Comment fonctionnent les moteurs de recherche sur le Web aujourd'hui ? A quels bouleversements la révolution numérique nous confronte-t-elle ? L'humanité est-elle entrée dans un nouveau paradigme semblable à celui de la Renaissance ? …» ; sont quelques-uns des questionnements passionnants qu'abordera l'exposition, véritable expérience interactive !

« Renaissance 2.0 », ou quand la technologie met en valeur les collections du Mundaneum dans une perspective contemporaine. Pour ce faire le Mundaneum s'entoure de nombreux partenaires dont Google, la Fondation Le Corbusier, le Musée Albert Khan mais encore le Computer History Museum (Californie) et IBM.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Lieu de débat au cœur de la cité, le Mundaneum propose d'octobre 2012 à mai 2013 un cycle de conférences autour de deux thèmes phares : L'impact des Technologies de l'Information et de la communication sur la société et Les pionniers de l'Internet en Europe.

Ce cycle sera inauguré le 22 octobre 2012 à 19h30 par une grande conférence de Robert Cailliau, ingénieur belge, plus connu pour avoir co-inventé le World Wide Web aux côtés de Tim Berners Lee au CERN (Genève, 1989). Le 14 novembre 2012 c'est William Echikson, responsable communication Europe chez Google, qui donnera un exposé sur la responsabilité sociétale de Google.

mundaneum

Plus d'infos ? www.mundaneum.org.
Commissariat : Vincent Delvaux / Scénographie : Tempora sa / Communication : Delphine Jenart / Infographie : Ex Nihilo

Renaissance 2.0
EXPO / CONFÉRENCES / ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES
Du 03.10.12 au 01.07.13 au Mundaneum à Mons, rue de Nimy 76
Vernissage le mardi 02.10.12 à 18h30
Du mardi au vendredi de 13 à 17h00, le WE de 13 à 18h00
Fermé le lundi, le 25 décembre et le 1er janvier
info@mundaneum.be / www.mundaneum.org / 065 31.53.43
Exposition disponible en FR, EN, NL
Visites guidées en FR, NL, EN, ES, IT, AL
Entrée : 5 euros – Réduction étudiant/senior/groupe : 3 euros – Groupes scolaires (incluant le guide) : 65 euros – Le Mundaneum fait partie du réseau Article 27.

ETHIAS TROPHY 2012

En route pour le Grand 8 !

Du 29 septembre au 7 octobre 2012, l'Ethias Trophy reprend ses quartiers au Lotto Mons Expo.

La recette de cette 8e édition est un concentré de sport de haut niveau, de convivialité et surtout de bons moments !

La première semaine d'octobre lèvera le voile sur la huitième édition du plus prestigieux tournoi de tennis en Belgique. Une nouvelle édition qui amènera son lot de nouveautés !

RETOUR SUR UNE BELLE AVENTURE

C'est en 2005 que la Ville de Mons soutenue par Elio Di Rupo, Ethias et l'AFT décident de créer un tournoi de tennis. A l'époque, plus aucun tournoi masculin n'existe en Belgique. Ceux qui tentent l'aventure connaissent une existence éphémère. Le pari était donc risqué, mais après sept années de succès, le pari est réussi.

En 2008, le tournoi montois est sacré « meilleur Challenger au monde » par les instances de l'ITF et de l'ATP. Plus que des récompenses, ce sont les compliments des joueurs qui marquent, comme celui du partenaire de Roger Federer, Yves Allegro : *« Je n'avais jamais vu un challenger d'une telle qualité en 10 années de carrière professionnelle »*. Le plus marquant reste l'enthousiasme du public qui chaque année se déplace toujours plus nombreux et qui fait de ce tournoi un événement majeur !

LA RÉVÉLATION DE L'ANNÉE À L'ETHIAS TROPHY !

L'attraction de cette année sera sans conteste David Goffin. Révélé lors de l'Ethias Trophy 2011 (demi-finales), le jeune liégeois n'a depuis, cessé de progresser. Il est passé du statut de jeune promesse du tennis belge à celui de perle du tennis international. Véritable phénomène du tennis moderne, l'Ethias Trophy offre l'unique chance aux supporters belges d'admirer ce talent brut en Belgique.

Aux côtés de David Goffin, Xavier Malisse, Olivier Rochus, Steve Darcis et Ruben Bemelmans seront nos autres représentants de cette 8e édition.

UNE VOLÉE DE CADEAUX

Cette année encore, l'Ethias Trophy vous offre vos places pour la semaine du tournoi (du 1er au 5 octobre) sur simple pré-réservation sur notre site web avant le 29 septembre !

Ce n'est pas tout, à l'achat d'une place pour le samedi 6 ou le dimanche 7 octobre (demi-finales et finales) vous bénéficierez d'une réduction dans le magasin OXYGENE (spécialiste tennis) !
http://www.ethiastrophy.be/fr/billetterie

UN TOURNOI DE TENNIS ? PAS SEULEMENT…

Cette année, l'Ethias Trophy révolutionne l'idée de village public ! Une foule d'animations seront au rendez-vous. Vous aurez par exemple l'occasion de découvrir le tennis par les variantes les plus incroyables comme le beach tennis, le mini tennis ou encore le paddle tennis. Le village public, c'est aussi l'endroit idéal pour se restaurer entre deux matchs.

Le célèbre Kids Day est évidemment de la partie le mercredi 3 octobre pour une journée pleine de surprises.

La marque de fabrique de l'Ethias Trophy est de savoir réunir les stars belges, les jeunes promesses du tennis et les joueurs confirmés. Plus qu'un tournoi de tennis, il offre toute une série d'activités durant une semaine.

Vous l'aurez compris, cette année le tennis de haut niveau rencontre le plaisir de haut niveau !

Pol-Emile Meur

Venez nous rejoindre sur notre fan Page Ethias Trophy pour participer à des concours et vous tenir au courant de l'actualité du tennis belge.

LIMITED EDITION
ethias trophy
UNE VOLÉE DE PLAISIRS

« Ici, il est permis de graffer »

Photos : Sami Kasbi

Permettre aux graffeurs de s'adonner librement à leur passion en mettant à disposition des espaces légaux, c'est maintenant chose faite à Mons ! C'est ce que l'on appelle les « Murs d'expression libre ».

Se sentir bien et en sécurité dans sa ville ou son quartier est un sentiment propre à chacun et varie en fonction de divers facteurs. Les nuisances liées aux tags illégaux qui dégradent le cadre de vie d'une ville engendrent ainsi pour certains un sentiment de mal-être, que la Ville de Mons et son Service de Prévention espèrent voir diminuer.

Le projet-pilote des « Murs d'expression libre » lancé en juin dernier à Mons vise ainsi **à prévenir et à réduire les nuisances liées aux tags et graffitis illégaux** en favorisant l'expression artistique sur des supports permanents et légaux. Soulignons malgré tout que les inscriptions à caractère homophobe, raciste, insultant... sont effacées dans les plus brefs délais et pourront faire l'objet de poursuites.

Concrètement, deux murs « tests » sont actuellement mis gratuitement et légalement à la disposition des graffeurs, pour leur permettre de laisser libre cours à leur créativité. Ces murs sont situés, dans le centre-ville, au niveau du passage latéral du parking de la rue d'Havré, et à Nimy, sur la Route de Wallonie à l'arrière de la rue des Postes (Chemin de Hallage). Ces derniers seront remis au blanc régulièrement, en concertation avec les utilisateurs.

En fonction du déroulement de cette phase-test, d'autres murs pourront être prochainement mobilisés dans le cadre du projet. L'initiative est encadrée par une équipe du Service de Prévention qui s'assure du bon déroulement de l'opération.

Par ailleurs, si vous observez des graffitis commis sur des lieux privés non-autorisés, contactez la **Cellule Tags au 0800/923.29** (numéro Vert) qui se chargera de leur effacement.

Plus d'infos :
www.prevention.mons.be
065/40.51.74

Laetitia Coquelet

« SUMMER BREAK », UNE PREMIÈRE ÉDITION ENCOURAGEANTE

L'événement s'est tenu fin juin sur le site des anciens Abattoirs de Mons et proposait divers animations musicales, culturelles, sportives, à destination des étudiants. Dans un but de prévention des assuétudes, « Summer Break » proposait une alternative gratuite et conviviale aux jeunes à l'issue de leur session d'examens. Une soixantaine de personnes ont participé chaque jour à cette première édition qui se poursuivra vraisemblablement l'année prochaine.

Photos : Jihane Mhamdi

GARDIENS DE LA PAIX :
«On est là pour que tout aille bien !»

Photos : Sami Kasbi

Figures à multiples facettes, les Gardiens de la Paix représentent avant tout le relais entre les citoyens et les services publics. Et en cette rentrée scolaire, rappelons que leur présence aux abords des écoles n'est certainement pas fortuite. Nous avons rencontré Colette Baes, elle exerce cette fonction depuis 14 ans. Interview...

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre fonction aux abords des écoles ?

Nous sommes présents lors des entrées et des sorties scolaires, pour sécuriser avant tout le passage des piétons, les enfants et leurs parents. Nous attirons également l'attention des automobilistes et veillons à ce qu'aucun ne gêne la circulation. Enfin, notre présence est dissuasive pour les personnes mal intentionnées.

Dans l'exercice de cette fonction, à quoi faut-il être attentif ?

A tout ! Je dois veiller à ma sécurité, à celles des enfants, aux automobilistes... On remarque que notre présence pour faciliter le passage des écoliers aux abords des écoles rassure les automobilistes qui prennent l'habitude de ralentir et de redoubler de vigilance.

Quel(s) sont le(s) problème(s) au(x)quel(s) vous êtes confrontée(s) durant l'exercice de cette mission en particulier ?

Il nous arrive d'avoir des altercations avec les automobilistes qui sont mal stationnés et qui manquent de patience. Ils nous insultent mais il n'y a jamais eu « contact ». On ne fait que demander, on ne peut rien exiger. On est là pour que tout aille bien ! Mis à part cela, il n'y a jamais de problème que ce soit avec les parents, les professeurs ou les enfants.

Enfin, pensez-vous que l'on soit content de la présence des Gardiens de la Paix aux abords des écoles ?

Je pense oui. Les gens commencent à comprendre ce que l'on fait et pourquoi on est là. Et quand on est absent, les parents nous réclament ! Personnellement, j'ai un bon contact avec la direction, les professeurs, les éducateurs, les parents et les enfants. Ils me reconnaissent ! La plupart du temps, on reste à la même école même si on est censé renforcer ailleurs si cela s'avère nécessaire. Notre rôle est de faire respecter la règlementation et d'avoir un bon contact avec le public, les 2 sont importants !

Propos recueillis par L.C.

RAPPEL

Vous devez déclarer votre alarme chaque année !

Toute personne possédant un système d'alarme est dans l'obligation de le déclarer sur le site **www.policeonweb.be** ou auprès du Service de Prévention de la Ville de Mons, sur rendez-vous au **0492/919.038**. La déclaration doit être renouvelée chaque année, même si les données restent inchangées. Cette procédure a pour but d'informer au mieux la police fédérale et de lui permettre de réagir au plus vite en cas de déclenchement ou de vols.

Par ailleurs, restez attentifs et vigilants quant au démarchage à domicile pour la vente de produits quelconques et n'ouvrez à votre visiteur qu'après avoir clairement identifié sa fonction et l'entreprise pour laquelle il travaille.

Plus d'infos :
Service de Prévention de la Ville de Mons
0492/919.038

C'était l'été dans les Maisons de Quartier !

En tant que lieux d'écoute, de soutien et d'accompagnement, qui encouragent la cohésion sociale et la dynamique de quartier, les 6 Maisons de Quartier du Grand Mons sont plus que jamais actives durant l'été.

A travers les sorties familiales dans des parcs animaliers ou à la mer, les activités sportives, les ateliers cuisine, les séances de scrapbooking et bien d'autres, les travailleurs sociaux ont l'occasion de rencontrer le public.

A Cuesmes par exemple, l'équipe a proposé aux groupes « bien-être » et « seniors » actifs durant l'année, de s'initier aux techniques du scrapbooking. Véritable découverte pour les quelques dames présentes lors de cet après-midi estival, elles ont mis toute leur créativité et leur patience dans la composition d'un album photo personnalisé. L'envie est déjà de réitérer l'activité plus tard...

Dans le quartier du Festinoy, c'est à partir de leur imaginaire et leur sensibilité que les enfants se sont lancés dans la confection de savons, à partir de produit naturel. Les boîtes ont été réalisées avec la méthode d'origami permettant à chaque enfant de repartir avec sa propre réalisation.

C'est donc à l'issue de ce programme d'été que les Maisons de Quartier, en synergie avec les habitants, initient de nouveaux projets dès la rentrée de septembre.

L.C.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Un premier colloque à Mons

En prélude de la Journée Internationale contre les violences faites aux femmes du 25 novembre et des actions de sensibilisation y relatives, la Commission « VIF...l'action ! », pilotée par la Ville et le CPAS de Mons, et l'ensemble des partenaires-membres organisent leur premier colloque le vendredi 23 novembre 2012 prochain à l'Institut Provincial de Formation à Mons.

Destinée aux intervenant-e-s de terrain et aux étudiant-e-s des hautes écoles et universités à orientation sociale, cette journée propose d'aborder « l'intervention sociale au coeur du rapport de domination et de la mise en sécurité des victimes de violences intrafamiliales » dans un but de sensibilisation et d'information.

Orchestré par les partenaires de la Commission, ce colloque laissera place en matinée aux témoignages d'intervenant-e-s issu-e-s de secteurs différents afin d'aborder la question sous plusieurs angles (justice, associatif, psycho-social, pédagogique, police...). L'après-midi sera quant à elle consacrée à des ateliers thématiques (Mariages faussés ; Parcours de Combattant-e-s ; Répercussions des violences conjugales sur les enfants ; La question des VIF et des genres à travers les médias.

Entrée gratuite – Vendredi 23 novembre, de 8h30 à 16h30
Institut Provincial de Formation de Mons (Bd. Initialis 22, 7000 Mons) – Infos : 0492/919.038
Réservations : viflaction@ville.mons.be (mentionner nom, institution, numéro de téléphone).

LA SEMAINE DE L'ÉNERGIE ET DU SURENDETTEMENT À MONS

Le CPAS de Mons, et plus particulièrement sa cellule de prévention en énergie et surendettement proposent au grand public une semaine de sensibilisation à ces thématiques du 22 au 26 octobre 2012. L'objectif : présenter les outils communaux, régionaux et fédéraux pour permettre aux citoyens de consommer de façon responsable et durable.

PROGRAMME DE LA SEMAINE :

LUNDI 22 OCTOBRE

18h00 • Soirée d'ouverture au Calva de Jemappes
Avec les autorités de la Ville, du CPAS et de la Région wallonne.

MARDI 23 OCTOBRE

9h00 • Accueil
9h30 - 11h30 • Présentation des services de guidance, médiation de dettes et de la Cellule Prévention « Energie & Surendettement » du CPAS de Mons
« Présentation de la Maison de l'Energie », Axel Flandroit, Coordinateur de la Maison de l'Energie
11h30 • Séance de questions-réponses
13h00 • Accueil
13h30 • « Présentation des projets énergie de Toit & Moi »
« Présentation des guichets de l'Energie de la Région Wallonne », Guichet de l'Energie de Mons
15h30 • Questions-réponses

MERCREDI 24 OCTOBRE : Journée jeunesse

SALLE 1
9h00 • Accueil
9h30 - 11h30 • « Economies d'énergie au quotidien », asbl Objectif 2050
13h00 • Accueil
13h30 • Projection du film « Home »
15h30 • Pause + Accueil
16h00 • « Comment comparer et changer de fournisseur d'électricité et de gaz naturel en R.W. ? », Jean-Pierre Baland, Tuteur Energie du CPAS de Mons
16h45 • Séance questions-réponses
17h00 - 19h00 • Simulation personnalisée pour la comparaison des fournisseurs d'électricité et de gaz naturel

SALLE 2
9h00 • Accueil
9h30 - 16h30 • Animations :
- sur la production d'électricité
- sur la production d'eau chaude par énergie solaire via Héliomobile
- sur la production d'électricité par photovoltaïques
- animation avec le jeu de société sur les économies d'énergie et le budget
- animation avec la bibliothèque communale de Jemappes

JEUDI 25 OCTOBRE : Journée des acteurs régionaux et fédéraux

9h00 • Accueil
9h30 • « Présentation de la Commission wallonne pour l'Energie (CWAPE) et du service de médiation pour l'énergie »
10h30 • Le médiateur fédéral
11h30 • Séance de questions-réponses
13h00 • Accueil
13h30 • « Arnaques à la consommation », Tests-Achats
14h30 • « Energie et alimentation », Objectif 2050
16h30 • Séance questions-réponses
17h00 - 19h00 • Simulation personnalisée pour la comparaison des fournisseurs d'électricité et de gaz naturel

VENDREDI 26 OCTOBRE

9h00 • Accueil
9h30 • « Présentation d'O.R.E.S. », Eddy Desilly
10h30 • « Energies Renouvelables », APERe
11h30 • Séance de questions-réponses
13h00 • Accueil
13h30 • Projection du film « La vérité qui dérange »
15h15 • « Les 5 raisons de l'augmentation du prix de l'eau », Aquawal
16h00 • « Projet géothermie à Mons », IDEA
17h30 • Séance questions-réponses
18h00 • Spectacle sur l'eau

En permanence, toute au long de la semaine :

Concours énergie • toute la semaine, participez et gagnez un kit énergie !
Exposition sur l'énergie • salle au rez-de-chaussée

PLUS D'INFOS ?

CPAS de Mons - marlene.lefour@cpas.mons.be
www.cpas.mons.be

CAMPAGNE

« Osez comparer » … les fournisseurs d'énergie

Du 17 au 29 septembre prochain, le service public fédéral Economie lance la campagne d'information « Osez comparer » dans les communes. L'objectif de cette campagne sera d'offrir aux citoyens durant cette période l'aide nécessaire pour apprendre à comparer les offres des fournisseurs d'électricité et de gaz naturel.

Il existe de plus en plus de sites internet permettant d'aider les personnes à faire ces comparaisons. Toutefois certaines personnes ne les connaissent pas et d'autres les trouvent trop complexes à utiliser. C'est précisément pour éliminer ces obstacles que le SPF organise cette campagne qui aidera les habitants de la commune à faire leurs choix.

A Mons, c'est la Maison de l'énergie du CPAS qui vous aidera à analyser votre facture. Vous devez simplement vous munir de votre facture de régularisation annuelle. Les dates à noter sont :
- **le 24 septembre de 9h à 16h**
- **le 28 septembre de 14h à 19h**
- **le samedi 29 septembre de 10h à 16h**

Cette analyse se fera, gratuitement, au sein de la salle informatique de l'Ilôt de la Grand Place de Mons (rue de la Seeuwe, 32 – 7000 Mons)

INSCRIPTIONS :
Maison de l'énergie du CPAS de Mons
vanessa.decaluwe@cpas.mons.be
axel.flandroit@cpas.mons.be
065/84.72.11 – 065/84.72.13

La nuit de l'obscurité

Depuis déjà 2 ans la Ville de Mons participe à l'événement de la Nuit de l'Obscurité. Cette nuit particulière, qui cette année aura lieu le 20 octobre 2012, permet de sensibiliser tout à chacun aux effets néfastes de l'excédent de lumière artificiel sur la faune nocturne. Plus d'infos sur les activités de cette nuit via le site **www.nuitdelobscurite.be**.

Le Service Environnement profite de cette initiative pour attirer l'attention sur la protection de la chauve-souris, petite bête très sympathique, sur laquelle il a jeté son dévolu. Des fiches techniques sont donc élaborées pour mieux connaître les chiroptères. La fiche technique de 2010 permettait de réaliser un nichoir à chauves-souris afin de les attirer chez soi.

CHAUVES-SOURIS À L'HONNEUR

En automne 2011, nous avons rencontré un franc succès grâce à la fiche technique pour la construction d'un hôtel à insectes permettant d'augmenter la biodiversité dans son jardin mais également garde-manger pour nos hôtes. 10 écoles participantes ont d'ailleurs reçu un kit « hôtel à insectes ». Voyez les belles constructions de 2 écoles montoises :

- Ecole libre Mixte St-Joseph Havré (Rue du Château 2 à 7021 Havré) – Classe de Madame Anne Genard
- Ecole Fondamentale Pierre Coran Mons (anciennement Ecole Normale et maintenant implantation de Marguerite Bervoets – Avenue du Gouverneur Cornez 1 à 7000 Mons) – Classe de Madame Laurence Rousseaux

Cette année encore nous apporterons notre soutien à cet événement en réalisant une fiche d'identification des espèces de chauve-souris les plus rencontrées dans notre région. En prime sur cette fiche, toutes les étapes pour la fabrication d'un bricolage « chauve-souris » !

À NOTER !

• Dès octobre 2012

Procurez-vous la fiche de reconnaissance des chauves-souris auprès de notre Service d'Environnement de la Ville de Mons (rue du Miroir 18 à 7000 Mons – 065/40.55.90)

• Le 20 octobre 2012,

Offrez à la faune nocturne une nuit 100% noire en éteignant la lumière ! L'observation n'en sera que plus belle !

• Vos observations nous intéressent !

Le territoire de Mons regorge d'endroits accueillant les chauves-souris. Vous avez connaissance de l'établissement d'une colonie de ce petit mammifère non loin de chez vous ? Vous voulez contribuer à sa protection ? Alors, faites-nous part de vos observations afin que nos services puissent actualiser sa carte « conservation de la nature », outil très utile dans la prise de décision lors de la présentation de projets urbanistiques et environnementaux.

Ecole libre Mixte St-Joseph Havré

Ecole libre Mixte St-Joseph Havré

Opération 11.11.11
pour la justice climatique

L'opération 11.11.11 aura lieu du 8 au 18 novembre à Mons et dans le reste de la Belgique. Elle portera cette année les couleurs de la Justice climatique.

Des milliers de volontaires se mobiliseront du 8 au 18 novembre avec l'objectif de récolter des fonds destinés à financer une soixantaine de projets de développement dans le Sud. Cette récolte se fait notamment par la vente de produits. Dans les incontournables : le calendrier 11.11.11 et ses magnifiques photos (18 euros), le livre de recettes du monde entier (10 euros), le cacao bio- équitable (5 euros). Nouveauté de cette année : le thé solidariThé, doux mélange de thé vert et de Rooibos.

L'occasion également de rappeler que les enjeux climatiques représentent des défis majeurs de notre société actuelle. Notre modèle de développement actuel nuit à l'environnement et à l'Homme, épuise les ressources naturelles et provoque des changements climatiques dont les premières victimes sont les populations les plus pauvres. Les mêmes qui polluent le moins et qui sont les moins armées pour y faire face ! Il devient urgent de changer notre modèle de développement pour une prospérité plus durable et équitablement répartie.

APPEL À VOLONTAIRES

Vous avez un peu de temps libre et souhaitez participer à l'opération 11.11.11 ? RDV à la séance d'informations le 3 octobre à 19h30, Mons.

+ d'infos et inscriptions :
Sébastien BRULEZ, CNCD-11.11.11
0485 780 080 - sebastien.brulez@cncd.be

Les oiseaux vous passionnent ?

Depuis septembre 2003, la formation **ornitho** a séduit près de 1400 personnes qui ont découvert un monde magnifique près de chez eux ou à l'occasion de balades aux quatre coins du pays, avec d'autres ornithologues passionnés.

Aves-Natagora propose ainsi un programme de formation varié, destiné aux personnes désireuses de s'initier à l'ornithologie de manière intensive; d'approfondir leurs connaissances plus rapidement que par un simple auto-apprentissage; de participer activement et efficacement à des programmes de suivi et d'études originales (Atlas, points d'écoutes, inventaires, etc.); ou encore de guider des groupes de personnes sur le terrain.

La formation aura lieu à la FUCAM, Chaussée de Binche 151, 7000 Mons.
Les cours se donneront tous les mardis
de 19 à 22h à partir de la rentrée.

+ d'infos et inscriptions :
www.aves.be/formation

natagora

MONS ÉQUITABLE

Le 21 septembre 2010, la Ville de Mons devenait la première commune du commerce équitable de Wallonie.

2 ans déjà ! Bravo à toutes les personnes impliquées dans le projet et bon anniversaire.

Pour en savoir plus et, pourquoi pas, vous engager comme partenaire : www.cdce.be - http://www.mons-equitable.be

DOUDOU DURABLE
Retour sur « l'année 0 »

Nous vous l'annoncions dans le précédent numéro, l'édition 2012 de la ducasse constituait l'année 0 de l'opération « doudou durable ». Avec l'aide d'un consultant, il s'agissait de dresser un diagnostic chiffré des impacts environnementaux de l'événement.

Objectif : dégager des pistes d'amélioration et rendre à l'événement son caractère festif et familial. Petit compte-rendu de ce travail d'observation et d'analyse.

EN QUELQUES CHIFFRES :

- **99 600** kg de déchets
- **101** personnes ont été nécessaires à la collecte et au balayage des déchets soit **6758** heures supplémentaires prestées (= deux emplois annuels à temps plein).
- **88000** litres d'eau utilisés pour le nettoyage des rues, soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne d'un ménage belge de 3 personnes.
- **70** poubelles ont été rajoutées dans le centre ville aux **303** permanentes
- **6991** km ont été parcourus par les véhicules officiels (collège), **4479** km par les véhicules propreté, **1400** par les autocars de la musique militaire
- les gobelets représentent facilement **20** % du poids des déchets collectés, **80** % du volume.
- un gobelet pesant **8** grammes, il y aurait eu près de **2.500.000** gobelets jetables jetés.

Ces chiffres représentent notre marge de progression à toutes et tous: organisateurs, bénévoles, services communaux, commerçants et public.

LES SOLUTIONS

L'utilisation de gobelets réutilisables permettrait une réduction aussi immédiate que conséquente de ce volume. Les patrons horeca interrogés se disent favorables à l'implémentation d'un système de gobelets réutilisables. D'autres pistes : toutes les petites bouteilles PET (eau, coca, fanta, etc.), les palettes porte-gobelets en carton, les flyers, les cornets de pâtes, etc.

70 poubelles ont été rajoutées dans le centre ville aux 303 permanentes, c'est beaucoup et pourtant visiblement pas encore suffisant. Relevées deux fois par jour, elles débordaient très rapidement, démontrant votre intention d'en faire usage. Proposition : **plus de poubelles**, de capacité adaptée et mieux placées aux endroits stratégiques.

Aucun tri n'était organisé, que ce soit pour les déchets du public ou ceux des bars et restaurateurs. L'ensemble des patrons interrogés se déclarent favorables à **un tri plus poussé**, incluant le verre et le papier, pour autant que la Ville de Mons leur mette les moyens à disposition. Quant au public, il répond favorablement à une proposition de tri de leur déchet. Les expériences concluantes sur d'autres événements devraient conduire à l'instauration d'îlots sur le Doudou.

Paradoxalement le pavage de gobelet jetable fait presque partie du revêtement normal des rues. Nous faisons volontiers le pas vers une poubelle (même celles qui débordent) pour les autres déchets, ce qui démontre notre souci de la propreté de l'espace public. Le gobelet réutilisable facilitera la propreté aussi.

En conclusion, à l'évaluation de cette année 0, notre consultant est assez optimiste quant aux possibilités de modifier pas à pas nos habitudes, pour que le Doudou ne soit pas durable uniquement par sa longévité mais aussi dans son ambition à être un événement de plus en plus exemplaire et à l'image des Montoises et Montois : généreux, convivial et accueillant.

Je reste doudou

Cet étrange et sympathique personnage que vous avez peut-être croisé pendant le Doudou, s'appelle Jean-Philippe Remy, il est réenchanteur et travaille pour Exposantd, engagé par la Ville. Sa mission est de démarrer la phase d'adhésion à la démarche « Doudou durable ».

Lui, sa devise c'est : « Nous avons toutes et tous l'envie de contribuer utilement à un chouette vivre ensemble. Pour se mettre en route, faut juste tordre le cou au Roi Aquoibon Ier, qui règne impitoyablement sur ses pauvres sujets résignés, nous laissant penser que tout le monde s'en fiche complètement ».

Il considère que tous les petits gestes bienveillants sont autant de petits activateurs de joie au quotidien. Le développement durable, l'écologie ou la ville tout simplement sont donc des énormes terrains de jeux à leur expression. Les occasions ne manquent pas. Pour s'en convaincre, essayez un nouveau petit geste, genre mettre une canette qui n'est pas à vous dans une poubelle publique. Si vous êtes attentif(ve), vous ressentirez ce petit bonheur. C'est juste Waooouh !

Jean-Phi a rencontré des centaines de personnes, peut-être vous, leur demandant si ils adhéraient à « Je reste Doudou » et les a encadrées. Toutes les photos ont été publiées sur la page Facebook de la Ville de Mons

Cafetiers, publics, organisateurs, stewards, … vous avez toutes et tous joué le jeu pour que la fête puisse être rêvée propre et durable d'ici 2015.

D.H.

Un IKEA aux Grands Prés en 2015

Si l'on en croît le « buzz » créé par l'annonce sur le site Internet et sur la page Facebook de la Ville, l'implantation d'un magasin IKEA à Mons était pour le moins attendu. Il est vrai que c'était dans l'air depuis plusieurs mois mais la complexité et l'importance du dossier nécessitaient des études de faisabilité approfondies. L'annonce a enfin été officialisée le 21 juin dernier: IKEA ouvrira bel et bien un magasin à Mons en 2015, sur le site des Grands Prés.

Le projet que veut lancer IKEA à Mons est unique en Belgique. Car il est ici question d'intégrer un magasin IKEA (35.000 m², pour 30.000 m² à Anderlecht par exemple) et un « Retail Parc » (10.000 m² axés sur l'aménagement de la maison) à l'actuel Shopping Centre « Les Grands Prés ». Ce projet devrait permettre d'attirer 2 millions de visiteurs par an à Mons. Cette implantation correspond indéniablement à une forte attente dans la région. L'implantation du magasin permettra à de nombreux habitants de notre région d'éviter les déplacements vers d'autres villes pour réaliser leurs achats dans les secteurs de l'ameublement (60% de «fuites») et de la décoration (30% de «fuites»).

L'emploi local privilégié

140 millions € seront investis dans le projet par le secteur privé, tant pour la réalisation des sites commerciaux que pour la construction du parking et le renouvellement du centre commercial des Grands Prés. Le projet va permettre la création de 650 emplois directs, dont 350 pour le magasin IKEA, auxquels il faut ajouter environ 50 emplois indirects (nettoyage, gardiennage,…). Les emplois générés seront pour une bonne part des emplois non qualifiés. L'emploi local sera privilégié dans la phase de recrutement (non encore lancée).

Il s'agit ni plus ni moins du plus important dossier économique que la Ville de Mons a mené ces dernières années. La Ville de Mons a mené les négociations avec IKEA, lancé les études de mobilité et entrepris les procédures urbanistiques les plus optimales. Dans ce cadre, elle a mis en oeuvre un Périmètre de Remembrement Urbain (PRU) qui couvre, outre

l'implantation du magasin IKEA, la création de 180 nouveaux logements (Thomas & Piron), le développement de bureaux pour les PME (via l'IDEA) et l'installation d'un centre médical (CHU Ambroise Paré). La Ville de Mons a été l'interface entre les différents partenaires et la garante de la mise en œuvre concertée du projet.

Un dossier important et complexe

Pour la mobilité, une étude globale a été menée par la Ville. De nouvelles infrastructures routières vont être mises en œuvre par les partenaires privés sur leur propre site. Par ailleurs, les infrastructures routières développées par les pouvoirs publics destinées à l'accessibilité des nouveaux zonings économiques « Géothermia » et « Les Bas Prés », s'avèreront également très utiles dans le cadre de ce projet. Une attention particulière sera consacrée aux modes doux et aux transports en commun : piétons, cyclistes, bus TEC y seront privilégiés.

Le projet est une formidable opportunité pour Mons. Avec deux millions de clients attendus, provenant du Hainaut belge et français, le magasin de Mons va permettre d'attirer dans notre ville des clients qui n'y faisaient pas leurs achats, et dès lors générer des retombées positives pour tout le commerce montois. Les études faites par ailleurs par IKEA montrent qu'un bon nombre de clients habitant dans les parties éloignées de la zone de chalandise consacrent à leur « excursion » une journée entière et en profitent pour combiner leur visite chez IKEA avec d'autres loisirs : la visite de la ville, par exemple, ou un dîner dans un restaurant de la Ville.

Permis de location
Un « contrôle technique » contre les logements insalubres

En cette période de rentrée scolaire où de nombreux étudiants vont louer un kot, il nous paraît opportun de vous rappeller la réglementation sur le permis de location en lien avec la lutte contre l'insalubrité des logements.

En quoi consiste le permis de location ?

Depuis le 1er octobre 1998, tout propriétaire qui loue un logement individuel d'une superficie habitable inférieure ou égale à 28m² ou un logement avec locaux collectifs doit posséder un permis de location. Ce logement peut être loué à des personnes domiciliées ou à des étudiants (article 10 du Code Wallon du Logement)

Le permis de location est délivré si les logements sont reconnus salubres. Une visite technique peut être effectuée à la demande du propriétaire, sur base de plainte d'un locataire, d'un agent de quartier ou suite à un rapport du Département du Logement du Service Public de Wallonie.

Quelle est la différence entre un logement collectif et individuel ?

Le logement collectif est un immeuble (ou partie d'immeuble) comportant un ou plusieurs locaux communs utilisés par divers locataires (exemple : pièces de séjour, cuisine, salle de bains, …). Quant au logement individuel, il s'agit, par exemple, d'une petite maison, d'un appartement ou d'un studio où les locataires peuvent entièrement vivre sans partager de pièce d'habitation ni de local sanitaire avec d'autres occupants.

Qu'exige-t-on des logements visés ?

Les logements visés ne doivent présenter aucune cause d'insalubrité (aucun problème de stabilité, d'humidité, d'inadaptation structurelle ou conceptuelle, d'éclairage naturel dans les pièces d'habitation, de ventilation, d'équipement sanitaire, respecter les normes de superficie habitable, les installations électriques et de gaz doivent faire l'objet d'un rapport de conformité par un organisme agréé, …). La liste complète des critères de salubrité figure sur le site de la Région Wallonne (rubrique « permis de location »).

Les logements doivent également :

- garantir l'inviolabilité du domicile et le respect de la vie privée ;
- respecter les éventuels règlements en matière de salubrité et de sécurité incendie ;
- avoir été construits, aménagés ou créés dans le respect des dispositions applicables en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme (permis d'urbanisme).

Quant au propriétaire, il doit également disposer du certificat de performance énergétique du bâtiment (PEB) lorsque ce certificat est exigé par la législation en la matière ainsi que de la preuve du contrôle des installations de chauffage exigé par la législation en la matière

Quelles sont les démarches à effectuer pour obtenir le permis de location ?

Le propriétaire doit passer par un enquêteur privé agréé par le Gouvernement wallon.

Pour tout renseignement, il peut contacter la **Cellule Logement de la Régie Foncière (Service « Qualité de l'Habitat ») au 065/40.52.82 ou au 065/40.52.86** afin d'obtenir les formulaires requis ainsi que toutes les informations utiles : critères techniques auxquels le logement doit répondre pour que le permis de location soit délivré, coût du permis … Les formulaires sont également disponibles dans la rubrique « permis de location » du site de la Région Wallonne.

Le permis de location est valable 5 ans à dater de sa délivrance. Il peut être retiré si le logement concerné ne satisfait plus aux conditions d'octroi dudit permis.

A noter qu'en vertu d'une Loi du 25 avril 2007 relative aux baux de résidence principale, les propriétaires doivent afficher le montant du loyer et des charges communes sur les avis de mise en location d'un bien (affiche à louer, journaux, ...). Ils sont également tenus de faire enregistrer le bail auprès du Bureau de l'enregistrement compétent pour la zone dans laquelle se situe l'immeuble loué.

Pour plus d'informations au sujet de la salubrité et du permis de location, vous pouvez consulter le guide montois du logement (juin 2006) sur www.mons.be

OBOURG EN 1952 !
Elections et règlements de comptes

Très bientôt, tous les habitants de la commune se rendront aux urnes pour choisir leurs futurs édiles, qui seront chargés de bien gérer la Cité du Doudou pour les six prochaines années. Avant la date fatidique du 14 octobre, comme de coutume, les différents candidats exposent leurs idées et leurs projets et s'affrontent sur la place publique afin que le jour J, ils puissent recueillir un maximum de suffrages. L'occasion de remuer notre armoire à archives.

Prospectus du Parti socialiste «Maman va bien voter pour que tu reviennes au foyer», 1952 (A.V.M., Archives communales d'Obourg).

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que Catherine Thomas, sous la direction de Corentin Rousman, archiviste de la Ville, s'occupe bénévolement des archives de la commune d'Obourg, issues de la gestion quotidienne de la commune entre 1846 et 1972. La tâche n'est pas aisée du fait de l'état de classement des documents. Mais déjà, une certaine cohérence a pu être dégagée et des séries ont déjà pu être constituées. Parmi les registres de correspondance, les dossiers relatifs à la population de la commune ou encore les enquêtes d'urbanisme, bon nombre de dossiers relatifs aux affaires électorales ont pu être mis au jour.

Parmi ceux-ci, quelques prospectus concernant les élections communales du 12 octobre 1952, dans lesquels les partis en lice présentent leur bilan, leur projet et leurs critiques vis-à-vis de leurs adversaires. Un grand nombre émane d'ailleurs du Parti socialiste. Nous nous proposons de les décortiquer en cette veille de scrutin communal de 2012.

Le constat essentiel : Rien ne change ! Certes, les joutes verbales sont peut-être plus courtoises qu'aujourd'hui, mais n'empêche, une certaine dose d'ironie ponctue toujours les programmes électoraux dans lesquels les différents partis en présence défendent leurs idées.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, attardons-nous quelque peu sur Obourg. Situé au nord-est de la ville de Mons, ce village, qui s'étend sur 1.400 hectares, compte aujourd'hui plus de 4.000 habitants. Sous l'Ancien Régime, la localité dépendait de l'abbaye de Saint-Denis-en–Brocqueroie, ce lien est d'ailleurs encore très vivant aujourd'hui à travers l'église Saint-Martin, la cense de la « Cour des dames » et le lieu-dit « des Wartons » notamment. Jusqu'à l'aube du XX^{e} siècle, le village vit de l'exploitation forestière, de l'élevage sur prairie et de la culture de la chicorée, du houblon et du tabac. La culture du tabac et l'industrie de la soie artificielle sont restées importantes jusqu'au milieu du XX^{e} siècle. Le visage d'Obourg a changé totalement avec la construction de la cimenterie le long du Canal du Centre en 1911, d'ailleurs toujours en activité aujourd'hui et exploitée par le groupe Holcim. La commune d'Obourg a absorbé le village de Saint-Denis en 1964 avant d'être elle-même intégrée au grand Mons en 1971.

La question scolaire au cœur des débats

À l'occasion du scrutin communal de 1952, la lutte ouverte entre le Parti social-chrétien (PSC) et le Parti socialiste belge (PSB/PS) est descendu au niveau local. Le PSC est alors le seul parti au pouvoir au niveau national et la question scolaire est alors au coeur des débats, les socio-chrétiens étant accusés par les socialistes et les libéraux de favoriser l'enseignement libre au détriment de l'enseignement officiel[1].

À Obourg, quatre formations s'affrontent. La liste des « Intérêts communaux » regroupe les partisans du PSC et est menée par Léon Cage, conseiller communal, appelé « le chasseur » par ses adversaires socialistes. Ce cartel forme une coalition avec le parti socialiste depuis 1946. Mais il apparait très vite dans les circulaires envoyées à l'occasion des élections qu'accomplir leur mandat a été difficile pour les élus socio-chrétiens. Ce serait d'ailleurs avec force et courage qu'ils sont parvenus à des avancées notoires. Après avoir dénoncé le caractère « véreux » de la gestion socialiste

[1] Nous renvoyons à Vincent Dujardin et Michel Dumoulin, *L'union fait-elle encore la force ?*, éditions Le Cri, 2008.

(« Les socialistes [il fallait s'y attendre du reste] nient tout et se prétendent les champions de la tolérance, des administrateurs hors ligne, n'ayant de leçons à recevoir ni de compte à rendre à personne »), la liste des « Intérêts communaux » suggère de poursuivre l'action de ses élus pour la prochaine législature. Pour les en convaincre, cette formation propose une réduction des taxes communales, un juste calcul des dépenses, une mise au travail des chômeurs, une résolution du conflit ayant surgi suite à la cession du Chemin des Passes et du Sentier des Gardes aux cimenteries ainsi qu'une solution au problème très présent de la pollution par les poussières de ciment produites par ces usines.

Finances, voiries et « hygiène »

C'est de bonne guerre là aussi : tous les points que la liste des « Intérêts communaux » présente comme des avancées obtenues grâce à l'action des socio-chrétiens sont démolis un par un par le Parti socialiste obourgeois. Cette formation, conduite par le bourgmestre sortant Joseph Renaud, présente d'abord un programme global dans lequel le parti socialiste montre qu'il reste fidèle à ses engagements de départ vis-à-vis du monde ouvrier. Il promet également de maintenir les finances communales à flot, de faire de l'enseignement communal une préoccupation majeure et d'intervenir également par rapport aux questions brûlantes des voiries communales et de l'hygiène (la pollution des cimenteries) dans la localité. Mais en plus de cette note d'intention globale, le Parti socialiste va aussi s'adresser individuellement à chaque « type » d'électeurs.

Aux pensionnés, le Parti socialiste promet une valorisation de leurs allocations. Il dit également souhaiter que l'âge légal de la pension passe de 65 à 60 ans. Certes, il reconnaît que l'action au niveau local sera difficile pour obtenir ces avancées mais déjà le Parti socialiste prépare le terrain pour les élections législatives de 1954.

Aux femmes, le Parti socialiste appuie sur le fait que trop souvent, on croit les femmes incapables de réagir sainement devant les responsabilités qu'elles ont à assumer. On pense également que la religion a beaucoup d'influence sur la manière dont elles vont voter (n'oublions pas qu'à l'époque, cela fait seulement quatre ans que les femmes ont obtenu le droit de vote !). Pourtant, le PS insiste sur le fait que le choix des femmes est important pour la simple et bonne raison que ce sont elles qui sont en charge de la famille et qui gèrent le budget du ménage. Ils insistent pour qu'elles aient en tête au moment du vote que toutes les avancées obtenues après la guerre sont l'œuvre des socialistes et que voter social-chrétien aurait pour conséquence de revenir à une situation économique et familiale difficile. Il accuse aussi le PSC d'enlever leurs fils pendant de long mois pour le service miliaire, service que le PS tente coûte que coûte de diminuer. Le Parti socialiste y va avec des mots forts : « femmes, soyez à la hauteur de votre tâche. Réfléchissez. Ne perdez pas le bénéfice de tous ce que les socialistes ont eu tant de peines à conquérir ».

Service militaire trop long

Le PS s'adresse également aux jeunes et plus particulièrement aux jeunes hommes, d'abord, en appelant à défendre les acquis obtenus en faveur de la classe ouvrière, fer de lance traditionnel du Parti, mais surtout, il revient sur la problématique du service militaire, de deux ans, qu'il juge abusif au regard de ce qui est pratiqué par les autres états européens.

La liste du Parti communiste, menée par Georges Culot, ne se risque pas à présenter un programme (« il est inutile de vous exposer un programme séduisant et mensonger qu'aucun n'a jamais pu suivre, ni épuiser »). Dans sa circulaire, il demande aux électeurs, après avoir énuméré une série de points sur lesquels la majorité précédente a failli, de faire confiance aux bons sens des candidats communistes, forts de leur expérience dans la lutte pour le bien-être ouvrier.

Notons finalement que la quatrième formation ne compte qu'un seul candidat, Émile Chevalier, mais qu'il est accusé par le Parti socialiste de faire cause commune avec la formation « Intérêts communaux ».

Liste des candidats socialistes, 1952 (A.V.M., Archives communales d'Obourg).

Liste et circulaire électorale du parti «les Intérêts communaux», 1952 (A.V.M., Archives communales d'Obourg).

Au soir du 12 octobre 1952, les résultats sont sans appel. Le Parti socialiste a remporté 989 voix contre 316 en faveur de la liste « les Intérêts communaux », 155 pour le Parti communiste et 130 pour le candidat unique de la liste 4. La Parti socialiste emporte huit sièges sur neuf et Joseph Renaud rempile donc pour six années supplémentaires. Dans son édition du 8 octobre 1953, le quotidien « Le Peuple », quotidien du Parti socialiste, revenait sur cette écrasante victoire : *L'an dernier, il y eut à Obourg des élections formidables, puisque la liste socialiste, Joseph Renaud en tête, enleva huit sièges sur neuf. Entrez dans un café du village et l'on vous dira qu'Obourg est socialiste à perpétuité et qu'il n'y faut pas d'autre maïeur que Joseph Renaud, l'homme qui dit toujours oui quand il s'agit de faire plaisir et qui est toujours prêt quand il s'agit d'embellir sa commune .... Aux marches du Borinage, il est quelques communes vertes qui votent rouge. Obourg est l'une de ces communes et aussi longtemps que Joseph Renaud sera de ce monde, les choses ne seront pas près de changer*[2].

Catherine Thomas, Docteur en Histoire
Archiviste bénévole au Service des Archives de la Ville de Mons

[2] Une du quotidien belge « Le Peuple » (édition du Hainaut), du 8 octobre 1953 (A.V.M., Archives communales d'Obourg).

NOUVELLE CAMPAGNE DE L'IBSR

« Gardez un œil sur l'autre » !

Trop souvent les motards sont victimes d'accidents graves sur nos routes, ce nombre doit absolument diminuer. L'IBSR (Institut Belge pour la Sécurité Routière) a donc lancé une campagne de sensibilisation destinée à la fois aux motards et aux automobilistes.

Quelques conseils bien utiles:

Aux motards

- Vous êtes dans une file…Que faire ? (ralentir – attirez l'attention à l'aide des feux de détresse ou de votre feu stop – garder une distance)
- Dans la file (comment remonter une file de façon réglementaire)
- Visibilité (équipements aux couleurs vives, bandes réfléchissantes, roulez hors angle mort de la voiture, changer de position)
- Vigilance à tout moment (roulez de manière défensive, et anticipez ; pour dépasser : rétroviseur et clignotants, jetez un œil par-dessus l'épaule)
- Par tous les temps ? (pluie : dérapage plus important, moins de visibilité pour tous ; verglas et brouillard : laissez la moto au garage)

Pour les automobilistes:

- Laissez suffisamment d'espace... (si un motard vous dépasse par la gauche: roulez bien au milieu de votre bande ou déportez-vous un peu sur la droite ; sur l'autoroute, dans un embouteillage, sur la bande la plus à gauche, les motards peuvent vous dépasser par la droite. Aussi : déportez-vous un peu sur la gauche, ne les collez pas trop)
- Faites attention lorsque vous changez de bande (regardez si un motard ne vous double pas, mettez vos clignotants, attention à l'angle mort, regardez aussi par-dessus votre épaule avant votre manœuvre)
- Evaluez correctement le motard (ne vous laissez pas surprendre, les motards possèdent une plus grande capacité d'accélération, tenez-en compte lorsque : vous évaluez une distance qui vous sépare d'un motard)

Plus d'infos ?

www.ibsr.be

« Gros plan sur la sécurité à moto »
Brochure qui reprend de manière détaillée tout ce que vous devez savoir pour rouler en sécurité à moto.

Prix : 2,70 € - 32 pages – A commander auprès de l'IBSR via le numéro de téléphone : 02/244.15.11

OFFRES D'EMPLOI
INFIRMIERS POUR MAISON DE REPOS

Dans le cadre de l'extension de la maison de repos et de soins située à Cuesmes, la direction de La Reposée souhaite étoffer son équipe de futurs collaborateurs **infirmiers ASH/A1/A2.**

La SPRL vous propose d'évoluer dans un environnement agréable, au sein d'une équipe dynamique.

Intéressé ? Prenez contact dès à présent en envoyant votre candidature par mail à l'adresse secretariat.reposee@ls-sprl.be ou par courrier à l'adresse suivante :

1, Rue du Chemin de Fer, 7033 Cuesmes, à l'attention de Monsieur le directeur Jonathan Jarema.

Constitution d'une réserve de recrutement :
- Temps partiel
- Horaire de jour
- CDI

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE AU FOREM
COMMENT S'INSCRIRE OU SE RÉINSCRIRE AU FOREM ?

Le Forem met à disposition des jeunes terminant leurs études et des demandeurs d'emploi, deux services qui permettent de s'inscrire ou de se réinscrire au Forem sans devoir se déplacer, à savoir le site Internet www.leforem.be et le call center 0800/93 947.

Concrètement, les jeunes terminant leurs études peuvent s'inscrire au Forem sur www.leforem.be. Le call center du Forem, accessible au 0800/93 947, permet quant à lui de se réinscrire uniquement. Ceci concerne donc les jeunes arrivants à la fin de leur stage d'insertion, mais aussi les enseignants, les travailleurs en fin de contrat...

Auteure montoise
« Au fil des pages » de Martine Rouhart

L'héritage de Lily à son grand ami Loïc se limite à sa bibliothèque ; héritage très ordinaire en apparence, mais Lily, au fil des livres, au fil des pages, découvre à Loïc des facettes inconnues et un secret qu'elle avait bien scellé. Des passages sont annotés, soulignés et trahissent peu à peu une intimité qu'il n'avait pas pu, ou pas voulu percevoir ; les grandes émotions restent probablement les plus secrètes...et le journal de Lily leur fait écho...

L'absente renoue le dialogue avec son ami par la littérature, qui nous accompagne sans cesse. Qui était Lily ? Que représentait-elle aux yeux de Loïc ? Celui-ci va-t-il fusionner avec la joie de sa découverte ou regretter sans fin d'être passé à côté de la « table dressée » pour lui seul et qu'il n'avait jamais voulu voir ?

Telle est l'intrigue du deuxième roman, « Au fil des pages » de Martine Rouhart, juriste de profession et écrivain par passion. Martine Rouhart est montoise. Après être venue au monde au sein d'une famille d'enseignants, elle y effectue sa scolarité. Ensuite, elle rejoint la capitale pour s'inscrire à l'Université Libre de Bruxelles et y réaliser des études de droit.

Martine a toujours aimé écrire : des articles de nature juridique mais aussi des poèmes, des nouvelles, des récits de voyage... Un goût des livres que lui a communiqué son père, dès son plus jeune âge.

« Au fil des pages »
Martine ROUHART
Paru aux Editions Memory Press s.p.r.l.
En vente dans toutes les bonnes librairies.

La Cité de l'enfance souffle ses 40 bougies !

2012 célèbre les 40 ans d'existence de la Cité de l'enfance, précisément le samedi 6 octobre de 9h à 19h. L'institution publique d'Aide à la Jeunesse, gérée par le CPAS de Mons, est bien connue dans notre région.

Avec le temps, l'action menée par la Cité de l'Enfance a profondément évolué, ce qui lui permet d'offrir encore aujourd'hui un soutien et un accompagnement de grande qualité aux jeunes qui lui sont confiés ainsi qu'à leur famille.

Pour ses 40 ans, la Cité de l'enfance ouvre ses portes de la Chaussée de Beaumont et vous invite à faire la fête. De nombreuses activités pour les enfants sont proposées : tournoi de mini-foot, balade vélo, petite restauration, grimages, jeux anciens,…

Rejoignez-les nombreux pour cette grande fête !

PLUS D'INFORMATIONS :
Cité de l'enfance : 065/408 670 et sur le site du CPAS www.cpas.mons.be

ADRESSE DU JOUR :
Cité de l'enfance « Le Ropieur », chaussée de Beaumont 21 à 7000 Mons.

Auteur ghlinois
« Sa Majesté Léa » de Gilles Horiac

Après avoir enseigné le français pendant plus de trente ans dans les quartiers « sensibles » de Bruxelles, l'auteur s'est installé à Ghlin pour se consacrer entièrement à ses passions : l'écriture et la musique.

Gilles Horiac, de son vrai nom Hervé Jacque, auteur-compositeur pour de nombreux chanteurs belges est aussi écrivain.

Son nouveau roman raconte l'histoire de Léa, 14 ans, spectatrice assidue du « Tribunal des Kids », téléréalité où les enfants intentent un procès à leurs parents. Léa tyrannise les adultes qui l'entourent, jusqu'au moment où elle est contrainte de passer ses vacances dans le coin le plus reculé de France, où l'on vit comme en 1950. Là, elle découvre les vraies valeurs de la vie, …et l'amour aussi. Une réflexion sur la problématique de la téléréalité face aux enfants et adolescents, (trop ?) fervents téléspectateurs, traitée avec humour, finesse et légèreté.

A découvrir…

Gilles Horiac, **« Sa Majesté Léa »**
Paru aux éditions Azimuts asbl
En vente dans toutes les bonnes librairies.

LE DON DE SANG, c´est facile et ça fait plaisir !

La Croix-Rouge vous invite à sauver des vies…Voici l'agenda complet des collectes organisées dans l'entité de Mons.

Collectes de sang en septembre, octobre, novembre et décembre 2012.

MONS
C.T.S. (Centre de Transfusion Sanguine) – Chaussée de Binche 101 – Bloc A
Lundi : 9h – 13h et 14h – 20h
Mardi : 9h – 14h
Mercredi : 13h – 18h
Jedui : fermé
Vendredi : 13h – 18h30

GHLIN
Maison Croix-Rouge de Mons-Quévy
1/A rue Sainte-Anne à Ghlin
Vendredi 21 septembre de 15h30 à 18h
Vendredi 21 décembre de 15h30 à 18h

SAINT-SYMPHORIEN
Salle Les Tilleuls, entrée rue François Marcq
Jeudi 6 septembre de 16h30 à 18h30
Jeudi 29 novembre de 16h30 à 18h30

HYON
Ecole communale, 1 rue Louis Piérard (salle de gymnastique)
Lundi 3 septembre de 16h à 18h30
Lundi 19 novembre de 16h à 18h30

MAISIERES
Salle Calva, avenue des Epinois 2
Lundi 29 octobre de 16 à 18h

NIMY
Comité provincial de la Croix-Rouge, route d'Ath, 42
Vendredi 19 octobre de 16 à 18h30

HAVRE
Réfectoire de l'école communale, rue Doyen
Vendredi 16 novembre de 16h30 à 18h30

JEMAPPES
Salle des fêtes du temple protestant, avenue Foch 830
Mercredi 7 novembre de 15h30 à 18h

CUESMES
Salle Calva, rue Ferrer 1
Mercredi 28 novembre de 16 à 19h

Pour l'agenda complet des collectes, consulter le site www.transfusion.be

Prendre contact avec le Centre de Transfusion Sanguine du Brabant-Hainaut
Chaussée de Binche 101 – Bloc A – 7000 Mons
Tél. 065/22.10.30

Les Rolandins en concert à Hyon

«MUSIQUES À LA COUR DE VIENNE»

Vienne aux 17e et 18e siècles est une pépinière de créateurs grâce à la maison impériale, véritable mécène, qui consacre d'importants moyens à la vie artistique. De nombreux « petits maîtres », renommés à leur époque, s'activent à la Cour et dans les églises. Langue et styles italiens dominent les scènes viennoises avant que n'éclosent de réels talents autrichiens.

La 29e édition du concert de fin d'année des «Rolandins», organisé conjointement avec « Présence et Action Culturelles » d'Hyon, se propose d'évoquer cette « Vienna gloriosa », misant une fois de plus sur la découverte.

Eveiller la curiosité est, en effet, le fil rouge qui confirme, d'année en année, le succès de ce rendez-vous musical.

Le 12 décembre prochain en l'église d'Hyon, Yves Wuyts, le directeur musical, vous fera partager son coup de coeur pour Johan Baptist Vanhal et sa superbe « Missa Solemnis en C ». Cette oeuvre, composée vers 1778, permet de mélodiques dialogues entre choristes, solistes et orchestre. Elle exige des choeurs imposants et des talents variés. Aux «Rolandins», se joindront « Le Petit Choeur » d'Ath et ses solistes, et « Le Choeur du Hainaut » qui, avec sa centaine de choristes, représente « A Coeur Joie ». Clavecin, trompettes, cordes, hautbois seront confiés à de jeunes musiciens, tous premiers prix de Conservatoire.

Le concert, soutenu par la Fédération musicale du Hainaut, donnera un coup de projecteur mérité à ce compositeur prolifique, auteur de quelque 1300 oeuvres - dont septante symphonies copiées partout en Europe au 18ème siècle et parfois attribuées erronément à Haydn ou Mozart - et qui avait choisi Vienne pour y exercer son art en toute indépendance.

A ce menu, viendront s'ajouter quelque divertimento et autres pièces élégantes, rien que pour le plaisir musical.

Samedi 12 décembre, 20 h
Eglise Saint-Martin d'Hyon
PAF: 12 € (réductions et prévente: 10 €)
Réservation: 065/ 31 70 01
info@rolandins.be
www. rolandins.be

«Les Rolandins» recrutent…

« Les Rolandins », groupe vocal de Mons au répertoire varié, feront leur rentrée en septembre avec un tout nouveau programme inspiré de poètes : de Maurice Carême à Maeterlinck, de Verhaeren à Liliane Wauters, sans oublier un grand nom de chez nous, Pierre Coran,... et bien d'autres encore.

Le moment sera alors idéal pour tous ceux et toutes celles qui le souhaitent de rejoindre ce groupe. Le pupitre des alti recrute, celui des ténors aussi.

N'hésitez pas à venir les renforcer à l'occasion de la première répétition, le vendredi 14 septembre, à 20 h à l'Athénée Royal de Mons.

Les membres du groupe à l'ambiance fraternelle n'attendent que vous pour produire un travail d'une belle qualité musicale. Seules conditions: une voix juste et une motivation certaine pour s'investir de manière régulière dans l'apprentissage musical.

Contact : Yves WUYTS, directeur musical - 065/ 67 34 56
Pascal GILQUIN, président - 065/ 31 70 01
www.rolandins.be

Rentrée scolaire

L'Espace Parentalité de Mons rouvre ses portes

Les parents aujourd'hui se sentent interpellés, parfois démunis ou perturbés et se posent souvent des questions essentielles sur la meilleure façon d'éduquer leurs enfants. Ils peuvent aussi être confrontés à un problème précis.

Les consultations de l'Espace Parentalité de l'Association Françoise Dolto peuvent aider les familles à élaborer des solutions. Elles offrent un espace de parole pour les parents en les aidant à amorcer des pistes de réflexion. L'enfant est éventuellement intégré dans ce travail.

Il s'agit d'une rencontre entre un professionnel de l'éducation et les familles.

En cherchant avec les parents à comprendre et/ou à donner du sens à certains comportements des enfants, l'intervenant d'Espace Parentalité permet aux parents de «penser» leur place de parent et, peut-être, d'entendre «autrement» les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

Les consultations visent à soutenir les parents, à leur faire prendre confiance en leurs compétences et leurs ressources et à les aider à penser leur place de parents.

Il ne s'agit pas d'une thérapie, mais d'une aide ponctuelle.

Une contribution libre est demandée aux familles, c'est avant tout symbolique, dans un souci d'engagement personnel.

Espace parentalité Mons, à la MCAE « Les p'tits fours » 331b, ch du Roeulx
Pour prendre RV : 0496/69.23.18 ou claudederidder@belgacom.net

EXPOSITION ANNUELLE DE CHAMPIGNONS

Chaque année, le Cercle de Mycologie de Mons organise une exposition de champignons avec des posters didactiques, livres et publications diverses. Des projections de films et diverses conférences accompagnent cette manifestation qui a lieu au début du mois d'octobre.

Le Cercle de Mycologie de Mons A.S.B.L., exerce ses activités d'éducation permanente dans le domaine de la Mycologie et de l'écologie.

Il organise principalement en Wallonie des excursions, voyages d'études, conférences, cours et séances de détermination.

En outre, le Cercle édite des brochures, publications et un bulletin trimestriel «MISCELLANEA MYCOLOGICA».

Infos pratiques :
Exposition - Samedi inauguration vers 18h
Du samedi 6 octobre au lundi 8 octobre.
Samedi matin, des balades de récolte pour l'expo sont proposées
Couvin RV 10h parking sur N5 avant sortie Roly
Colfontaine RV 8h30 Tour du lait Buré
Ghlin RV 9h30 devant Protection Civile

La participation aux excursions est libre. Toutefois, nous demandons aux personnes intéressées de s'inscrire dans notre Cercle en payant une cotisation annuelle et familiale de 20€ au compte n° 001-0644307-12.
www.mycomons.be